



Bac en poche -

je choisis mes études

**Les études supérieures
au Luxembourg et à l'étranger**



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Cette brochure a pour objectif de vous donner les informations de base nécessaires pour vous aider à faire votre choix en matière d'études supérieures. De nombreux sites internet y sont référencés. Consultez-les pour obtenir une information détaillée sur les formations, les établissements, les procédures d'inscription et le cadre professionnel.

En matière d'information, soyez vigilants :

Les informations les plus récentes se trouvent toujours sur le site de l'école ou de l'université !

Contactez le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – service Information études supérieures pour vous assurer que la formation choisie est reconnue et vous donne droit aux aides financières de l'État pour études supérieures !

Ne limitez pas votre demande d'inscription à une seule université ou un seul pays !

Édition 2023/2024

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Service Information études supérieures

18-20, montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Tél.: 247-88650

etudes@mesr.etat.lu

www.mesr.gouvernement.lu

www.mengstudien.lu

Photos :

Adobe Stock

Clôture de rédaction :

24 août 2023

Toute modification postérieure à cette date est annoncée sur le site www.mengstudien.lu.

Dans la présente publication le masculin est utilisé dans un souci de lisibilité sans intention de discrimination.

Chères lycéennes,
Chers lycéens,

Vos années lycée s'achèvent bientôt – un nouveau chapitre de votre vie va commencer...

Vous êtes nombreux à vous poser des questions sur votre avenir. Certains d'entre vous ont peut-être déjà une idée bien précise sur le métier qu'ils feront plus tard, d'autres hésitent encore. Certains souhaitent poursuivre des études supérieures, d'autres préfèrent se lancer sur le marché du travail. D'autres encore choisissent de faire un « break » d'un an pour découvrir d'autres pays, travailler et voyager ou faire du volontariat.

Les décisions que vous allez devoir prendre ne sont pas faciles et nous en sommes bien conscients. Cette brochure du service Information études supérieures du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pour objectif de vous aider dans votre cheminement.

Confrontés à la masse d'informations disponibles sur Internet, vous avez sans doute encore de nombreuses questions. Nous espérons que cette brochure vous aidera à y répondre. Elle vous permettra d'explorer toutes les possibilités qui s'offrent à vous, une fois votre bac en poche. Comme l'indique le titre de la brochure, l'accent est toutefois mis sur l'option « je vais faire des études supérieures ».

Dans les pages qui suivent, les points suivants sont abordés : « Ce que je dois savoir pour faire des études supérieures » ; « Comment trouver mon programme d'études ? » ; « Comment m'inscrire ? ». Les informations portent sur les études supérieures aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous invitons à nous contacter si jamais il vous restait des questions.

Sommaire

Ce que je dois savoir pour faire des études supérieures 5

● <i>Mon diplôme</i>	6
Quelles sont les études accessibles avec mon diplôme ? Et dans quel pays ?	6
● <i>Université/Haute école/Haute école spécialisée</i>	7
Où peut-on encore faire des études ?	7
● <i>Différentes formes d'études</i>	8
● <i>Qu'est-ce que le Processus de Bologne ?</i>	9
Diplômes	10
Crédits ECTS	10
● <i>Reconnu ou non ?</i>	11
Et si le diplôme n'est pas reconnu ?	11
● <i>Registre des titres</i>	12
Quelles sont les conditions d'inscription au registre des titres ?	12
● <i>Professions réglementées</i>	13
Les professions qui tombent sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme (UE)	13
Les professions qui ne tombent pas sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme	14

Je choisis ma formation 17

<i>Quel domaine d'études m'intéresse ?</i>	19
● <i>Agronomie – Environnement</i>	20
● <i>Architecture – Ingénierie – Urbanisme – Construction</i>	22
● <i>Art – Culture</i>	24
● <i>Communication – Information – Documentation</i>	26
● <i>Domaine du social</i>	28
● <i>Droit</i>	30
● <i>Enseignement</i>	32
● <i>Finance – Banque – Assurance</i>	34
● <i>Gestion – Économie</i>	36
● <i>Informatique</i>	38
● <i>Lettres – Langues</i>	40
● <i>Marketing – Vente</i>	42
● <i>Médecine – Professions de santé</i>	44
● <i>Sciences</i>	46
● <i>Sciences humaines</i>	48
● <i>Théâtre – Musique – Danse – Cinéma</i>	50

Dans quel pays étudier ? 53

● <i>J'envisage de faire mes études au Luxembourg</i>	54
Université du Luxembourg	55
Brevet de Technicien Supérieur (BTS)	56
Établissements d'enseignement supérieur privés accrédités par l'État	57
● <i>J'envisage de faire mes études à l'étranger</i>	58
Belgique	59
France	60
Deutschland	61
Österreich	62
Suisse	63
The Netherlands	64
Ireland	65
Portugal	66

Je m'inscris 69

● <i>Les différentes procédures</i>	70
● <i>Quels documents fournir pour s'inscrire ?</i>	71
Diplôme et relevé de notes	71
Copie certifiée conforme	71
Traductions	71
Équivalence	71
Numerus clausus	72
Attestation de langues	72
Test de langues	72
● <i>Que pourrait-on me demander d'autre ?</i>	73

L'admission en poche 75

● <i>Demander l'aide financière de l'État – AideFi</i>	76
Quelles sont les conditions pour obtenir une AideFi ?	76
Quels sont les différents types de bourse ?	76
Et qu'en est-il du prêt ?	77
Pendant combien de temps peut-on bénéficier de l'AideFi ?	77
● <i>Où trouver un logement étudiant ?</i>	78
● <i>Autres questions sur la vie étudiante</i>	78

J'arrête mes études après le bac... quelles sont mes options ? 79

● <i>Je ne sais pas encore ce que je veux faire</i>	80
● <i>Je veux faire un « break » et me lancer dans un « gap year » ou m'engager et faire un service volontaire</i>	80
● <i>Je veux ou je dois faire un stage</i>	80
● <i>Je veux aller travailler directement après le bac</i>	81

Vous avez encore des questions ? 85

Sources d'information 86



Ce que je dois savoir pour faire des études supérieures

Mon diplôme

- **Diplôme de fin d'études secondaires classiques**

En allemand, le diplôme s'appelle *allgemeine Hochschulreife* et en anglais *Diploma of secondary education*.

- **Diplôme de fin d'études secondaires générales**

En allemand, le diplôme s'appelle *allgemeine Hochschulreife* et en anglais *Diploma of secondary education*.

- **Diplôme de technicien**

En allemand, le diplôme s'appelle *fachgebundene Hochschulreife* et en anglais *Technician's diploma*.

Attention !

Dans certains pays, les modules préparatoires sont obligatoires pour accéder aux études supérieures (p. ex. en Belgique).

Quelles sont les études accessibles avec mon diplôme ? Et dans quel pays ?

En principe, vous pouvez faire des études partout dans le monde. En fin de compte, c'est toujours l'école où vous voulez vous inscrire qui décide de vous accepter ou non. Dans certains pays, les matières que vous avez eues les trois dernières années de lycée sont prises en compte. En fonction de votre diplôme de fin d'études, informez-vous auparavant sur les conditions à remplir ou l'obligation de passer un examen d'admission. Ainsi, le diplôme de technicien p. ex. vous permet de vous inscrire dans de nombreuses écoles, mais uniquement dans la spécialité correspondant à celle de la filière dans laquelle vous avez obtenu votre diplôme de technicien.

Informez-vous le plus tôt possible !

Université/Haute école/Haute école spécialisée

Vous avez sûrement déjà pu remarquer qu’il existe différents types d’institutions d’enseignement supérieur parmi lesquelles on retrouve les universités, les hautes écoles, les hautes écoles spécialisées ou encore les lycées. On peut faire des études supérieures dans des institutions publiques ou privées.

Même s’il existe des différences entre pays, les **universités** offrent, d’une manière générale, des études plus théoriques avec moins de stages pratiques que les autres types d’établissement d’enseignement supérieur. Les universités disposent de grands auditoriums avec un nombre important d’étudiants. Ici, il faut faire preuve d’autonomie et être bien organisé (ne pas rater les cours, respecter les délais d’inscription aux cours et aux examens, ...). Les études universitaires vous donnent la possibilité de poursuivre votre parcours dans le domaine de la recherche.

Les **hautes écoles** ou **hautes écoles spécialisées** sont plutôt orientées vers la pratique. Les classes sont souvent plus petites, et les travaux pratiques en groupe sont plus nombreux. De plus, ces études sont plus proches du marché du travail. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous lancer dans la vie professionnelle directement après votre bachelors.

Où peut-on encore faire des études ?

Dans les écoles de musique, les conservatoires, les écoles d’art, les hautes écoles pédagogiques, les écoles de sport, les grandes écoles (dans les domaines du commerce/management, de l’ingénierie, de l’architecture, de l’art, etc.).

Différentes formes d'études

Temps plein/temps partiel/en alternance/à distance

La plupart d'entre vous optent pour des études à **temps plein**, un peu comme au lycée. Mais il y a bien d'autres manières de faire des études.

Si vous souhaitez faire des études plus orientées vers la pratique, vous pouvez vous inscrire dans des formations **en alternance** (en allemand : *duales Studium*), où cours théoriques et formation pratique se relayent. D'un côté, vous suivez des cours théoriques, et de l'autre, vous suivez une formation professionnelle en entreprise.

Si vous travaillez (déjà) et souhaitez poursuivre vos études, choisissez plutôt des études à **temps partiel** (en allemand : *Teilzeitstudium* ; en anglais : *part-time studies*). Dans ce cas, les horaires sont adaptés aux heures de travail et les cours ont lieu plutôt en soirée.

Enfin, vous pouvez encore opter pour les études à **distance** (en allemand : *Fernstudium* ; en anglais : *distance/online learning*). Dans ce cas, les cours sont organisés en ligne et seuls les examens se font sur place à raison de 2 à 3 fois par an. À noter toutefois que de nombreux programmes, surtout ceux orientés vers la pratique, ne sont pas offerts en ligne.

Bon à savoir :

Quel que soit le type de formation alternative choisi, les diplômes délivrés ont en principe la même valeur que les diplômes correspondants obtenus suite à des études à temps plein. Que l'on opte pour des études à temps plein, en alternance ou à distance, l'essentiel est de vérifier en amont que les diplômes sont bien reconnus comme titre académique dans le pays de délivrance. Dans ce cas, vous pourrez bénéficier d'une aide financière de l'État luxembourgeois et le diplôme sera inscrit au registre des titres.





Qu'est-ce que le Processus de Bologne ?

Le Processus de Bologne a officiellement débuté le 19 juin 1999 avec la signature de la Déclaration de Bologne par 29 pays. Depuis 2020, le Groupe de Suivi du Processus de Bologne (*Bologna Follow-Up Group, BFUG*) et l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (*European Higher Education Area, EHEA*) regroupent 47 pays membres*.

L'objectif principal du Processus de Bologne est l'harmonisation des systèmes d'enseignement supérieur en Europe en visant :

- un système unique avec trois cycles où les programmes d'études sont divisés en modules. Un certain nombre de crédits ECTS est fixé pour chaque module. Depuis 2018, le cycle court est considéré comme cycle à part, de sorte que l'on peut parler désormais d'un système avec quatre cycles ;
- la reconnaissance des diplômes et des qualifications entre les différents pays membres ;
- la qualité des études basée sur les standards et lignes directrices européens, connus sous le nom de *ESG (European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area)*. Chaque étudiant a le droit de bénéficier d'un enseignement supérieur de qualité et d'obtenir un diplôme lui conférant les connaissances nécessaires pour intégrer le marché du travail.

* À la base, il s'agit de 49 pays, mais lors de la réunion du Groupe de Suivi du Processus de Bologne (BFUG) en avril 2022, il a été décidé de suspendre la représentation de la Fédération de la Russie et de la Biélorussie dans le Processus de Bologne et ses sous-groupes.

Diplômes

Conformément au Processus de Bologne, tous les diplômes doivent être structurés de manière identique, à savoir conférer le même titre selon le niveau d'études (formation cycle court, bachelor, master, PhD/doctorat), avoir la même durée, le même nombre de crédits ECTS et être délivrés à l'issue de formations accréditées sur base des critères de qualité européens pour l'enseignement supérieur (ESG).

Cycle court (BTS au Luxembourg) Bac + 2 années en principe
Bachelor (1^{er} cycle) (ou bachelier, licence) Bac + 3 à 4 années
Master (2^e cycle) Bac + 4 à 5 années
PhD (3^e cycle) (ou doctorat, Doktorat/Promotion) Bac + 8 années

Crédits ECTS

L'année académique est divisée en deux semestres. Chaque semestre correspond en règle générale à 30 crédits ECTS, une année académique par conséquent à 60.

Les crédits sont cumulables et transférables, en théorie, d'un établissement d'enseignement supérieur vers un autre, selon le principe du *European Credit Transfer System (ECTS)*. Ceci implique bien sûr que les différents pays respectent les principes du Processus de Bologne.

1 année académique 60 crédits ECTS 1.400-1.600 heures de travail
Formation cycle court (BTS au Luxembourg) 120-135 crédits ECTS ou 2 années en principe
Bachelor 180-240 crédits ECTS ou 3-4 années
Master 60-120 crédits ECTS ou 1-2 années après le bachelor
Doctorat Bac + 8 années

Reconnu ou non ?

Le diplôme doit être officiellement reconnu dans le pays d'études.

Dans chaque pays, le ministère en charge de l'enseignement supérieur ou une autre autorité a la charge de contrôler et d'évaluer la qualité des programmes d'études. Si les diplômés remplissent les critères de qualité, ils sont reconnus par ledit ministère ou ladite autorité. Si les diplômés ont obtenu une reconnaissance en tant que titre académique dans le pays de délivrance, le Luxembourg les reconnaît également.

Et si le diplôme n'est pas reconnu ?

- Vous n'avez pas droit à l'aide financière de l'État luxembourgeois.
- Une inscription au registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur, n'est pas possible.
- Vous ne pouvez pas accéder à un poste auprès de l'État ou d'une commune qui exige une qualification de l'enseignement supérieur.

Selon le pays de délivrance, il n'est pas toujours facile de savoir si un diplôme est reconnu ou non. Une astuce pour vous aider : consultez les sites web officiels des différents pays. Pour un aperçu sur les diplômes reconnus dans chaque pays, consultez le site www.mengstudien.lu sous les rubriques *Aide financière de l'État – AideFi* et *Formations éligibles*.

Même si vous venez de lire que d'après le Processus de Bologne, les diplômes doivent en principe avoir la même dénomination, il se peut que certains pays optent pour des dénominations différentes. Soyez vigilants quant aux différents intitulés utilisés pour un même diplôme.

Voici quelques exemples de dénominations de diplômes dans d'autres pays :

Bachelor	Master
● Belgique : Bachelier	● Écosse*
● France : Licence	● Espagne : Máster Universitario
● Espagne : Grado	● Italie : Laurea specialistica ou Laurea magistrale
● Italie : Laurea	● Portugal : Mestrado
● Portugal : Licenciatura	

* Si vous souhaitez suivre des études de niveau master en Écosse, veillez à faire un programme *postgraduate course*.



Registre des titres

Après avoir terminé vos études supérieures, vous pouvez faire inscrire vos diplômes au **registre des titres de formation, section de l'enseignement supérieur**. Il s'agit de la procédure normale de reconnaissance de diplômes étrangers au Luxembourg. L'inscription au registre des titres est encore désignée de « reconnaissance académique », parce qu'elle vous permet de porter publiquement votre titre d'enseignement supérieur (p. ex. : *Bachelor of Arts*), c'est-à-dire de le mentionner sur votre carte de visite ou dans votre CV. Il faut toutefois savoir que l'inscription au registre des titres ne confère pas le droit d'exercer une profession dite réglementée. Dans le cas où la profession qui vous intéresse est une profession réglementée, il vous faut une autre forme de reconnaissance. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la rubrique suivante.

Quelles sont les conditions d'inscription au registre des titres ?

- Le diplôme doit constituer un titre final de l'enseignement supérieur.
- Le diplôme doit sanctionner un cycle complet d'études supérieures (il n'est donc pas possible de faire inscrire de manière détachée des crédits ECTS ou une attestation de réussite délivrée par exemple après la première ou la deuxième année d'études de bachelor).
- Le diplôme doit avoir été délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu et il doit conférer un titre académique reconnu. À noter que c'est dans le pays de délivrance du diplôme où l'établissement et le titre doivent être reconnus par les autorités nationales compétentes.

L'inscription d'un diplôme étranger est obligatoire pour accéder à des postes dans le secteur public, c'est-à-dire auprès de l'État ou auprès d'une commune. De plus en plus de patrons du secteur privé exigent également une telle inscription au moment de l'embauche.

Exception : certains diplômes de l'enseignement supérieur belge et néerlandais sont reconnus d'office au Luxembourg, suite à des décisions communes des États membres du BENELUX. Pour ces diplômes, il n'est donc pas nécessaire de demander une inscription au registre des titres.

Vous trouverez toutes les informations relatives à la démarche d'inscription au registre des titres sur le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-academique.html> ou contactez le service Information études supérieures etudes@mesr.etat.lu.



Professions réglementées

Les **professions dites réglementées** (LU: *reglementiert Beruffe* ; DE: *reglementierte Berufe* ; EN: *regulated professions*) concernent essentiellement le domaine de la santé et celui des professions libérales. Des lois et des règlements définissent les connaissances et les compétences qu'il faut avoir acquises dans le cadre de sa formation pour pouvoir exercer de telles professions et ils fixent également les actes ou les attributions que le professionnel est autorisé à faire dans l'exercice de sa profession. Pour cette raison, avant de pouvoir porter le titre professionnel et exercer la profession en question, il est obligatoire de solliciter une reconnaissance des qualifications professionnelles et une autorisation d'exercer (encore appelée droit d'exercice, droit d'exercer, ou encore droit d'établissement).

Parmi les professions réglementées, on distingue les deux catégories suivantes :

Les professions qui tombent sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme (UE)

Pour ces professions, les États membres de l'Union européenne (UE) se sont mis d'accord sur des conditions minimales de formation, et les diplômes des États membres qui répondent à ces conditions figurent dans des listes annexées à la directive 2005/36/CE. Si vous obtenez à la fin de vos études un diplôme figurant sur ces listes, votre qualification professionnelle est automatiquement reconnue au Luxembourg et vous pouvez tout de suite faire une demande d'autorisation d'exercer, sans devoir passer par la procédure de reconnaissance des qualifications professionnelles.

Par contre, les diplômes délivrés en dehors de l'UE, ainsi que les diplômes qui ne sont pas mentionnés aux annexes de la [directive n° 2005/36/CE](#) du Parlement et du Conseil du 7 septembre 2005 relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles ne sont pas reconnus automatiquement.

Professions tombant sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme

- architecte
- infirmier
- médecin (médecin-généraliste/médecin-spécialiste)
- médecin-dentiste
- médecin-vétérinaire
- pharmacien
- sage-femme

Les professions qui ne tombent pas sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme



Pour ces professions, il faut d'abord obtenir une **reconnaissance des qualifications professionnelles** (c'est-à-dire du diplôme) par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avant de pouvoir demander une autorisation d'exercer auprès du ministre compétent. Voilà pourquoi avant de se lancer dans des études, il est important de s'informer au préalable si le diplôme visé remplit les conditions suivantes :

- ✓ Dans le cas où la profession concernée est également réglementée dans le pays de délivrance du diplôme, ce diplôme doit donner accès à cette profession dans le pays en question (N.B. : si, pour accéder à la profession dans votre pays d'études, il faut encore réussir un examen d'État après avoir obtenu le diplôme, vous devez également vous soumettre à cet examen) ;
- ✓ Le contenu des études doit correspondre aux matières prévues par la loi au Luxembourg en relation avec la profession visée (si dans le cadre de votre programme d'études vous n'avez pas pu acquérir toutes les connaissances et compétences relatives aux matières prévues au Luxembourg, vous devez vous soumettre à une épreuve d'aptitude ou faire un stage d'adaptation ; si la différence entre le contenu de vos études et les matières prévues au Luxembourg est trop importante, vous risquez de voir votre reconnaissance refusée).

Exemples de professions ne tombant pas sous le principe de la reconnaissance automatique du diplôme

- assistant social
- assistant technique médical de chirurgie
- assistant technique médical de radiologie
- diététicien
- ergothérapeute
- infirmier en anesthésie et réanimation
- infirmier en pédiatrie
- infirmier gradué
- infirmier psychiatrique
- laborantin
- masseur-kinésithérapeute
- orthophoniste
- orthoptiste
- pédagogue curatif
- podologue
- ostéopathe
- rééducateur en psychomotricité
- psychothérapeute
- architecte d'intérieur
- architecte paysagiste
- conseil en propriété industrielle
- ingénieur-paysagiste
- ingénieur-conseil du secteur de la construction
- expert-comptable
- réviseur d'entreprises (profession de l'audit)
- ingénieur indépendant (discipline autre que la construction)
- urbaniste, aménageur
- géomètre

Vous trouverez toutes les informations relatives aux professions réglementées sur le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche <https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-professionnelle.html> ou contactez le service Information études supérieures etudes@mesr.etat.lu.



Vous trouverez toutes les informations sur les professions de santé sur :
<https://sante.public.lu/fr/espace-professionnel/demande-autorisation-exercer.html>

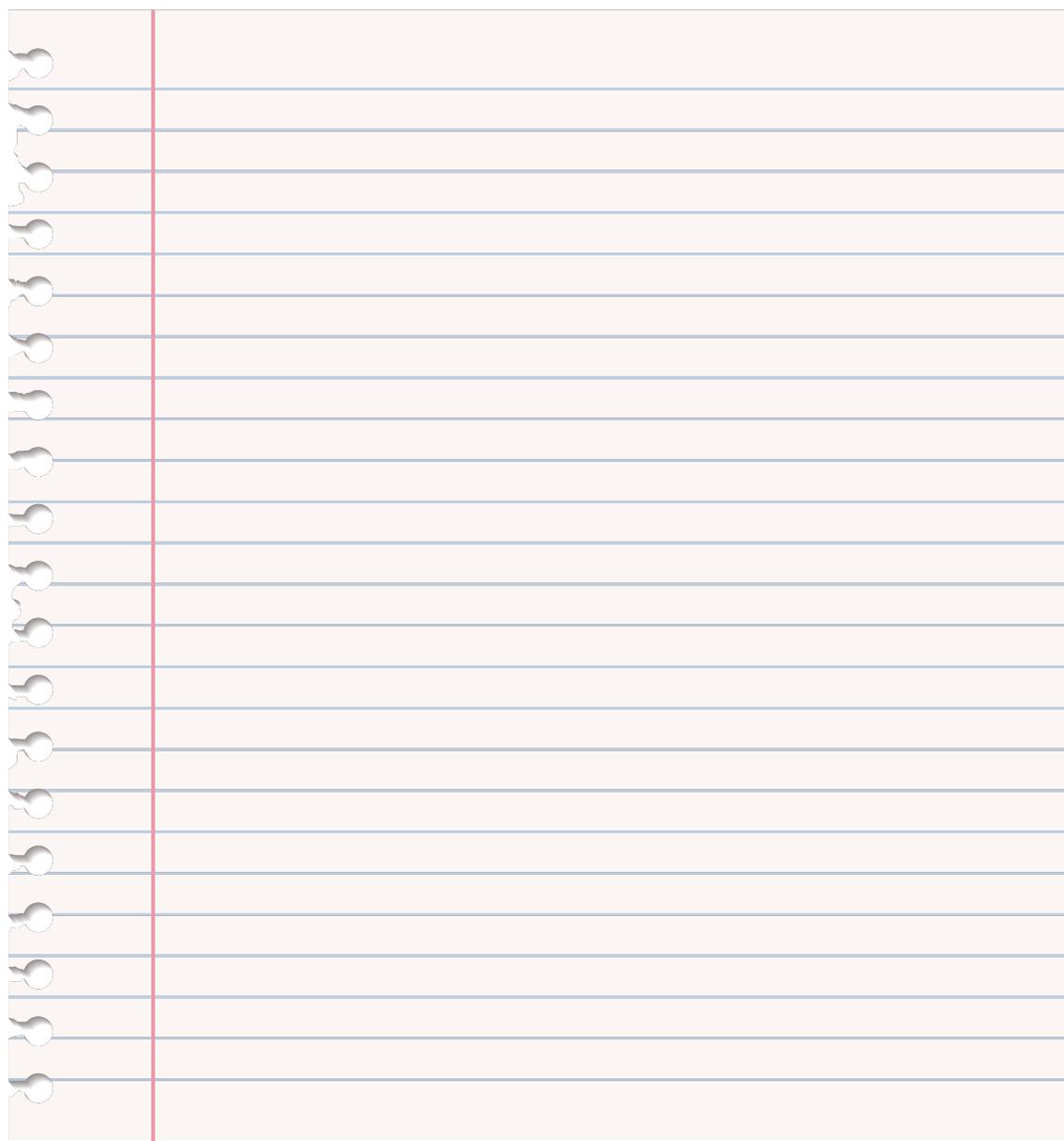


Vous trouverez toutes les informations sur les professions libérales sur :
<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/creation-developpement/autorisation-etablissement/profession-liberale.html>
<https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-professionnelle/professions-liberales.html>



Vous trouverez aussi un descriptif de bon nombre de professions réglementées dans nos dossiers que vous pouvez trouver sur notre site <https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html> sous la rubrique *publications*.







Je choisis ma formation

Maintenant que vous avez eu un aperçu sur le monde des études supérieures, ce chapitre aborde la question *Comment choisir sa formation et dans quel pays étudier ?*.

Certains d'entre vous ont sans doute déjà une idée bien précise des études qu'ils comptent faire et dans quel pays, mais d'autres ne le savent pas encore ou n'arrivent pas à prendre de décision.

Si vous n'avez pas encore d'idée en tête, il est important de vous poser au préalable quelques questions, d'échanger vos idées en famille ou entre amis et surtout de vous informer suffisamment tôt.

Posez-vous les bonnes questions :

Quels sont vos goûts et vos intérêts ? Quelle filière ou quel métier vous conviendrait ? Quels sont vos points forts et vos points faibles ? Quelle était votre matière préférée au lycée ? Envisagez-vous de faire des études longues pour éventuellement continuer dans la recherche ou plutôt des études courtes pour entrer rapidement dans la vie active ? Dans quel domaine aimeriez-vous travailler ?

Dans quelle langue souhaitez-vous faire des études ? Comptez-vous profiter de l'occasion pour vous perfectionner dans une langue ? Ou peut-être aurez-vous besoin de vous servir d'une langue bien précise dans le métier que vous souhaitez exercer plus tard ?

Envisagez-vous de faire vos études loin du Luxembourg ou préférez-vous au contraire rester au pays ? Souhaitez-vous faire des études dans une grande ou plutôt dans une petite ville ? Quelles sont les conditions spécifiques pour faire des études dans tel pays ou à telle université ? Quelles sont les dépenses à prévoir pour faire des études données dans une ville donnée ?

Se décider pour une formation ou un pays d'études nécessite un long travail préparatoire. Commencez à faire vos recherches bien à temps !

Afin de vous aider à faire un choix, ce chapitre vous présente, secteur par secteur, différents domaines d'études, ainsi que les compétences nécessaires, et vous donne des exemples de filières d'études et de métiers.

Bon à savoir :

Vous trouverez plus d'informations sur les différents domaines dans nos brochures « *Études et métiers* ». Nos flyers « *Étudier en...*, *Studying in...*, *Studieren in...* » vous renseignent sur les pays d'études. Toutes ces publications peuvent être consultées et téléchargées sur notre site www.mengstudien.lu.



***Quel domaine d'études
m'intéresse ?***

Agronomie – Environnement

Dans le domaine de l'agronomie, tout tourne autour de la nature et de ses produits. Les professionnels de ce secteur se consacrent à l'exploration des espaces naturels (sol, air, eau, climat, animaux, forêts, etc.) et de leur mode de fonctionnement. Ils essaient d'améliorer l'agriculture et les différentes techniques de culture. C'est dans ce domaine que la thématique de l'environnement et de sa protection prend toute son importance. Il en résulte que de nouvelles filières voient sans cesse le jour.

Compétences nécessaires :

- ✓ connaissances techniques
- ✓ esprit mathématique
- ✓ intérêt pour l'environnement
- ✓ goût pour la nature
- ✓ sens de l'organisation
- ✓ sens de l'orientation dans l'espace
- ✓ sens des responsabilités



Exemples d'études

- Agronomie ; *Agrarwissenschaften* ; *Agriculture*
- Sciences forestières ; *Forstwirtschaft* ; *Forestry*
- Horticulture ; *Gartenbau* ; *Horticulture*
- Sciences de l'environnement ; *Umweltwissenschaften* ; *Life Sciences*
- Viticulture ; *Weinbau* ; *Viticulture*
- Oenologie ; *Önologie* ; *Oenology*

Exemples de professions

- bioingénieur ; *Bioingenieur* ; *bioengineer*
- ingénieur agronomie ; *Diplomlandwirt* ; *agronomist*
- ingénieur forestier ; *Forstingenieur* ; *forestry engineer*
- paysagiste ; *Landschaftsarchitekt* ; *landscape architect*
- oenologue ; *Önologue* ; *oenologist*
- ingénieur en sciences de l'environnement ; *Umweltingenieur* ; *environmental engineer*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Architecture – Ingénierie – Urbanisme – Construction

Les personnes travaillant dans le domaine de l'architecture, de la construction, de la planification urbaine ou dans le domaine de l'ingénierie conçoivent et élaborent p.ex. des plans pour des maisons, des bâtiments, des parcs ou encore des réseaux routiers. Ils travaillent souvent en étroite collaboration avec des professionnels d'autres secteurs et organisent leurs équipes respectives afin de réaliser le projet dans les délais et le cadre budgétaire prévus.

La plus grande partie des métiers dans ce secteur sont des professions réglementées, ce qui revient à dire que les connaissances et les compétences qu'il faut avoir acquises dans le cadre de sa formation pour obtenir le droit d'exercer de telles professions sont définies par la loi (cf. chapitre sur les [professions réglementées](#)).

Compétences nécessaires :

- ✓ esprit mathématique
- ✓ esprit analytique
- ✓ faculté de représentation spatiale
- ✓ habileté en dessin technique
- ✓ polyvalence
- ✓ sens de la planification et de l'organisation
- ✓ sens de l'esthétique



Exemples d'études

- Architecture, Ingénieur civil architecte ; *Architektur ; Architecture*
- Architecture du paysage ; *Landschaftsplanung ; Landscape Architecture*
- Urbanisme et aménagement du territoire ; *Stadt- und Raumplanung ; Urban Planning and Urban Studies*
- Ingénierie, Ingénieur civil/industriel ; *Bauingenieurwesen ; Civil Engineering*
- Topographie ; *Vermessungswesen ; Geographic Information Science*
- Géomatique ; *Geoinformation ; Geomatics*
- Ingénierie ; *Ingenieurwissenschaften ; Engineering*
- Technologie ; *Technik ; Technology*
- Ingénierie mécanique ; *Maschinenbau ; Mechanical Engineering*
- Génie civil ; *Bauingenieurwesen ; Civil Engineering*
- Ingénierie électrique ; *Elektrotechnik ; Electrical Engineering*
- Ingénierie industrielle ; *Wirtschaftsingenieurwesen ; Industrial Engineering*
- Efficacité énergétique et économique ; *Energieeffizienz ; Sustainable energy*

Exemples de professions

- architecte ; *Architekt ; architect*
- ingénieur-conseil ; *beratender Ingenieur ; consulting engineer*
- urbaniste-aménageur ; *Städte- und Raumplaner ; urban planner*
- ingénieur paysagiste ; *Landschaftsarchitekt ; landscape designer*
- géomètre ; *Vermesser ; surveyor*
- ingénieur en aéronautique ; *Luftfahrtingenieur ; aerospace engineer*
- ingénieur électricien ; *Elektroingenieur ; electrical engineer*
- ingénieur électronicien ; *Elektroniker ; electronics technician*
- ingénieur en mécanique ; *Maschinenbauingenieur ; mechanical engineer*
- ingénieur en mécatronique ; *Mechatroniker ; mechatronic*
- robotique ; *Robotiker ; robotics engineer*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Art – Culture

L'art est un domaine aux multiples facettes où l'on peut exprimer son talent. Travailler en tant qu'artiste, c'est concevoir, réaliser et diffuser ses œuvres. Les moyens d'expression et de création sont nombreux : peinture, dessin, photographie, voire les nouvelles technologies. Le domaine de l'art englobe également l'histoire de l'art et le patrimoine culturel. Les experts étudient les œuvres du passé, les restaurent et assurent leur protection, tout en informant le grand public.

Compétences nécessaires :

- ✓ bonne perception de l'espace
- ✓ créativité
- ✓ flexibilité
- ✓ habileté manuelle
- ✓ sens esthétique
- ✓ talent artistique



Exemples d'études

- Arts appliqués ; *angewandte Kunst* ; *Applied Arts*
- Arts numériques ; *digitale Kunst* ; *Digital Design*
- Arts plastiques ; *freie Kunst* ; *Fine Arts*
- Visuels et de l'espace ; *bildende Kunst* ; *Visual Arts*
- Design ; *Gestaltung* ; *Design*
- Architecture d'intérieur, décoration et design ; *Innenarchitektur, Gestaltung* ; *Interior Design*
- Arts, culture, patrimoine ; *Kulturwissenschaft* ; *Art History*
- Management culturel, marché de l'art ; *Kulturmanagement* ; *Cultural Heritage*

Exemples de professions

- graphiste ; *Grafiker* ; *graphic artist*
- créateur de meubles ; *Möbeldesigner* ; *furniture designer*
- styliste de mode ; *Modedesigner* ; *fashion designer*
- muséologue ; *Museologe* ; *museologist*
- restaurateur d'œuvres d'art ; *Restaurator* ; *conservator*
- créateur de jeux vidéo ; *Videospielhersteller* ; *game designer*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Communication – Information – Documentation

Un des objectifs des professionnels de ce domaine est de gérer l'information et la documentation et de la transmettre. Les professionnels analysent le système et le processus de la communication et développent les stratégies afin d'optimiser la transmission de l'information. Les uns ont pour mission d'informer et de communiquer, les autres de gérer le flux de l'information. Finalement, d'autres encore ont pour tâche le classement et l'archivage de l'information, un travail rendu de nos jours plus rapide et efficace par l'utilisation des nouvelles technologies.

Compétences nécessaires :

- ✓ bonne culture générale
- ✓ connaissances informatiques
- ✓ compétences rédactionnelles
- ✓ pensée analytique
- ✓ sens de l'argumentation
- ✓ très bonnes compétences linguistiques



Exemples d'études

- Communication, Médias ; *Kommunikation, Medien ; Communication, Media Studies*
- Journalisme ; *Journalismus ; Journalism*
- Bibliothécaire ; *Bibliothek- und Informationswissenschaft ; Book and Digital Media Studies*
- Ingénierie de l'information numérique ; *digitale Medienproduktion ; Data Management, Digitalisation*
- Archives ; *Archivistik ; Archival Studies*

Exemples de professions

- archiviste ; *Archivar ; archivist*
- attaché de presse ; *Pressesprecher ; press spokesperson*
- bibliothécaire ; *Bibliothekar ; librarian*
- documentaliste ; *Dokumentar ; documentation officer*
- journaliste ; *Journalist ; journalist*
- illustrateur ; *Illustrator ; illustrator*
- rédacteur-concepteur ; *Redakteur-Werbefachmann/-frau ; advertising expert*
- webdesigner ; *Webdesigner ; web designer*
- conseiller en communication ; *Kommunikationsberater ; communication consultant*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Domaine du social

Travailler dans le domaine du social, c'est vouloir aider les personnes dans différentes situations de leur vie, les informer, les conseiller, les accompagner, les soutenir. Les professionnels travaillent soit avec des enfants, des adultes, des personnes âgées ou encore avec des personnes ayant des besoins spécifiques et cela dans différentes institutions (crèche, hôpital, maison de soins, office social, « streetworking », ...). Les études sont très variées et les matières très diverses (droit, psychologie, sciences de l'éducation...).

Les professions d'assistant social ainsi que de pédagogue curatif sont réglementées, ce qui revient à dire que les connaissances et les compétences qu'il faut avoir acquises dans le cadre de sa formation pour obtenir le droit d'exercer ces professions sont définies par la loi (cf. chapitre sur les [professions réglementées](#)).

Compétences nécessaires :

- ✓ discrétion
- ✓ engagement pour les personnes
- ✓ équilibre personnel
- ✓ goût du contact
- ✓ intérêt pour les problèmes sociaux
- ✓ patience
- ✓ résistance au stress
- ✓ sens de l'écoute



Exemples d'études

- Sciences sociales et éducatives ; *Soziale Arbeit ; Social Work*
- Pédagogie ; *Pädagogik ; Pedagogy*
- Pédagogie curative clinique et éducation spécialisée ; *Heilpädagogik ; Inclusive Education*
- Management et coaching en éducation et affaires sociales ; *Management und Coaching im Bildungs- und Sozialwesen ; Management and Coaching in Social Affairs*
- Sciences psychologiques et de l'éducation ; *Psychologische Wissenschaften und Bildung ; Psychological Sciences and Education*

Exemples de professions

- assistant social ; *Sozialarbeiter ; social worker*
- éducateur gradué/spécialisé ; *Diplom-Pädagoge ; graduate educator*
- pédagogue ; *Pädagoge ; pedagogue*
- pédagogue curatif ; *Heilpädagogin (och ee Gesondheetsberuff) ; remedial teacher*
- éducateur spécialisé en activités socio-sportives ; *Pädagoge, spezialisiert auf soziosportliche Aktivitäten ; educator, specialising in socio-sports activities*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Droit

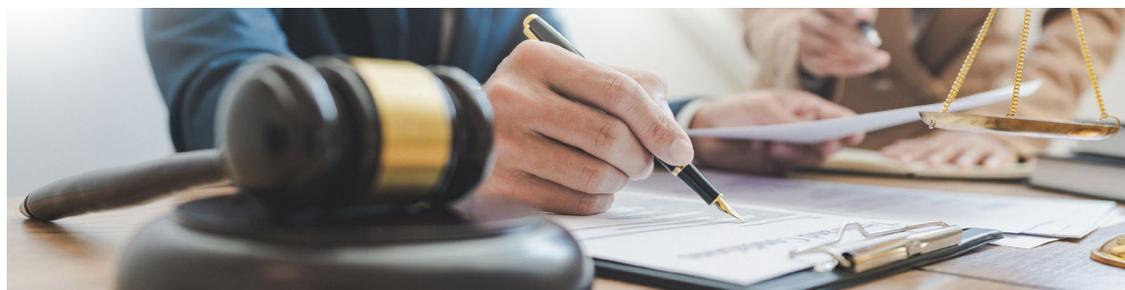
Le domaine du droit est un domaine qui requiert rigueur et précision. Les professionnels du droit travaillent avec des lois, des réglementations et d'autres textes juridiques. Ils trouvent des débouchés aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé. Ils conseillent leurs mandants et les aident dans leurs démarches administratives. Le droit comprend plusieurs domaines de spécialisation, comme le *droit pénal*, le *droit des personnes physiques*, le *droit du travail* ou le *droit commercial*. Au Luxembourg, il est important d'avoir d'excellentes connaissances en français, étant donné que l'ensemble des lois et règlements est rédigé en français.

Pour exercer en tant qu'avocat au Luxembourg, vous devez faire homologuer votre diplôme et réussir les CCDL (cours complémentaires en droit luxembourgeois).

<https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-professionnelle/homologation-de-diplomes-de-droit.html>

Compétences nécessaires :

- ✓ bonne mémoire
- ✓ communication aisée
- ✓ discrétion
- ✓ excellentes compétences linguistiques
- ✓ sens du détail
- ✓ sens de l'organisation



Exemples d'études

- Droit ; *Rechtswissenschaften* ; *Law*
- Droit international et européen ; *Internationales und europäisches Recht* ; *International and European Law*
- Criminologie ; *Kriminologie* ; *Criminology, Criminal Justice*

Exemples de professions

- avocat ; *Rechtsanwalt* ; *lawyer*
- criminologue ; *Kriminologe* ; *criminologist*
- huissier de justice ; *Vollstreckungsbeamter* ; *executory officer*
- juriste ; *Jurist* ; *Jurist, legal expert*
- magistrat ; *Richter* ; *judge*
- notaire ; *Notar* ; *notary*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Enseignement

Ce secteur est familier à tout le monde, les fonctions et tâches des professionnels bien connues : enseigner ou travailler dans une école, transmettre des connaissances, préparer les jeunes à leur avenir – et ce à tous les niveaux : dans le précoce pour travailler avec les petits enfants, dans l'enseignement fondamental ou au lycée avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

L'instituteur de l'enseignement fondamental enseigne un grand nombre de matières à ses élèves : allemand, français, luxembourgeois, mathématiques, histoire, géographie, activités manuelles et sportives... L'enseignant du secondaire est spécialisé dans une matière qu'il enseigne aux lycéens.

Compétences nécessaires :

- ✓ aisance relationnelle avec les enfants/adolescents
- ✓ aisance à transmettre du savoir
- ✓ créativité
- ✓ flexibilité
- ✓ patience
- ✓ sens de l'autorité
- ✓ sens de l'organisation
- ✓ sens de la pédagogie



Exemples d'études

- Instituteur préscolaire/primaire et Sciences de l'éducation ; *Lehramt für die Primarstufe, Lehramt an Grundschulen ; International Teaching Education for Primary Schools, Early Childhood Education*
- Bachelier, Licence + Master (dans une discipline précise) ; *Bachelor + Master (in einem spezifischen Fach) ; Bachelor + Master (in a specific field)**

* Pour enseigner une matière au lycée, au moins un des diplômes (bachelor ou master) doit être obtenu dans la discipline que vous souhaitez enseigner. P. ex. Bachelor en Cultures européennes - filière Études françaises et Master en enseignement secondaire (www.uni.lu). Vous trouverez toutes ces informations en détail sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : <https://men.public.lu/fr/secondaire/personnel-ecoles.html>.

Exemples de professions

- instituteur ; *Grundschullehrer ; primary school teacher*
- enseignant/professeur de l'enseignement secondaire ; *Sekundarschullehrer ; secondary school teacher*
- instituteur spécialisé ; *Spezialisierter Lehrer ; specialised teacher*
- formateur d'adultes ; *Erwachsenen ausbilder ; adult trainer*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Finance – Banque – Assurance

« Service au client » : telle est la devise de tous les professionnels du secteur Banque, Finance ou Assurance. Ils informent, conseillent et accompagnent leurs clients en matière d'investissements financiers, de prêts ou encore d'assurances vie. De plus, ils réalisent des expertises en cas d'accident et les analysent par rapport à la réglementation en vigueur. Les études s'articulent autour de l'économie, des mathématiques, du management ou encore du droit.

Les métiers d'expert-comptable et de réviseur d'entreprises sont réglementés. Les connaissances et les compétences qu'il faut avoir acquises dans le cadre de sa formation pour obtenir le droit d'exercer de telles professions sont définies par la loi (cf. chapitre sur les [professions réglementées](#)).

Compétences nécessaires :

- ✓ communication aisée
- ✓ esprit de synthèse
- ✓ intérêt pour l'économie
- ✓ réflexion logique, abstraite
- ✓ sens du détail
- ✓ sens du relationnel



Exemples d'études

- Assurance ; *Versicherungswesen* ; *Actuarial Science, Insurance*
- Banque, Finance ; *Bank-, Finanz-, Rechnungs- und Steuerwesen* ; *Economics, Finance and Accountancy*
- Sciences économiques et de gestion ; *Betriebswirtschaftslehre (BWL)* ; *Business Administration*
- Comptabilité ; *Buchhaltung* ; *Accounting*

Exemples de professions

- actuaire ; *Aktuar* ; *actuary*
- gestionnaire ; *Verwalter* ; *administrator*
- souscripteur d'assurances ; *Versicherungsmakler* ; *insurance underwriter*
- représentant ; *Vertreter* ; *transfer agent*
- distributeur d'assurances ; *Versicherungshändler* ; *seller of insurance*
- private banker ; *Private Banker* ; *private banker*
- expert-comptable ; *Steuer- und Wirtschaftsberater* ; *certified public accountant*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Gestion – Économie

Les professionnels de ce secteur sont indispensables au bon fonctionnement de toute organisation publique ou privée. De nombreuses entreprises analysent les interactions entre le vendeur et l'acheteur en suivant ainsi de près l'évolution de l'économie. D'autres contribuent à faire progresser l'économie en se spécialisant dans la gestion de divers domaines. Ces formations prévoient, outre des enseignements théoriques en matière de gestion, d'administration ou encore de droit, de nombreux stages en entreprise.

Compétences nécessaires :

- ✓ communication aisée
- ✓ flexibilité
- ✓ maîtrise de plusieurs langues
- ✓ réactivité
- ✓ sens de l'organisation
- ✓ sens des responsabilités
- ✓ travail autonome



Exemples d'études

- Commerce ; *Handel ; Trade*
- Économie ; *Volkswirtschaftslehre ; Economy*
- Économie politique ; *Politische Ökonomie ; Political Economics*
- Tourisme ; *Tourismus ; Tourism*
- Statistiques ; *Statistiken ; Statistics*
- Ressources humaines ; *Personalwesen, Personalmanagement ; Human Resources*

Exemples de professions

- logisticien ; *Logistik-Dienstleiter ; logistician*
- chargé de projet événementiel ; *Eventmanager ; event manager*
- ingénieur commercial ; *Wirtschaftsingenieur ; industrial engineer*
- responsable des ressources humaines ; *Leiter der Personalabteilung ; human resources manager*
- gestionnaire d'approvisionnement ; *Beschaffungsmanager ; supply manager*
- économiste ; *Volkswirt ; economist*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Informatique

Impossible d'imaginer notre société sans informatique. Aucune entreprise ne peut plus fonctionner sans ordinateur ni technologie digitale. L'informatique permet d'analyser des données, de développer des produits et de divulguer rapidement l'information. Durant la formation, vous découvrirez les diverses technologies de l'information et vous apprendrez à développer des systèmes complexes et des méthodes de programmation.

Compétences nécessaires :

- ✓ approche volontariste
- ✓ aptitudes techniques
- ✓ concentration
- ✓ esprit analytique
- ✓ goût des technologies
- ✓ raisonnement abstrait, logique



Exemples d'études

- Informatique ; *Informatik ; Computer Science*
- Technologie de réseau informatique ; *Computernetzwerktechnologie ; Informatics Network Technologies*
- Cloud computing ; *Cloud Computing ; Cloud Computing*
- Ingénierie-Télécommunication ; *Ingenieurwesen-Telekommunikation ; Engineering-Telecommunications*
- Architecture des systèmes d'information ; *Architektur von Informationssystemen ; Information Systems Architecture*
- Développement de logiciels ; *Softwareentwicklung ; Software Development*

Exemples de professions

- Administrateur de base de données ; *Datenbankadministrator ; Database Administrator*
- Développeur Web ; *Web-Entwickler ; Web Developer*
- Responsable informatique ; *IT-Manager ; IT Manager*
- Ingénieur commercial ; *Verkaufsingenieur ; Sales Engineer*
- Analyste-programmeur ; *Analyst-Entwickler ; Analyst Developer*
- Développeur informatique ; *IT-Entwickler ; IT Developer*
- Concepteur UX ; *UX Designer ; UX Designer*
- Ingénieur système et réseaux ; *System- und Netzwerktechniker ; System and Network Technician*
- Architecte des systèmes d'information ; *Architekt von Informationssystemen ; Information System Architect*
- Expert en sécurité informatique ; *IT-Sicherheitsexperte ; IT Security Expert*
- Ingénieur télécoms et réseaux ; *Telekommunikations- und Netzwerktechniker ; Telecommunication and Network Technician*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Lettres – Langues

Les professionnels de ce domaine se consacrent à la littérature et aux lettres. Certains d'entre eux se spécialisent dans l'analyse d'une langue, s'interrogent sur ses origines et son évolution, sur sa sonorité, la construction des phrases (syntaxe), les différences linguistiques entre dialectes (dialectologie)... Les études de lettres englobent différentes disciplines comme l'histoire, la théorie ou l'interprétation de la littérature, l'esthétique ou encore la critique littéraire. Les professionnels ayant étudié les lettres se penchent non seulement sur la littérature des auteurs classiques, mais aussi sur celle d'auteurs modernes et contemporains. Certains professionnels des lettres accompagnent des romanciers dans leur écriture ou se spécialisent dans les médias. Les traducteurs apprennent au cours de leurs études les techniques de traduction de textes d'une langue à l'autre. Quant aux interprètes, ils sont formés pour traduire oralement (ou par la langue des signes) et simultanément des discours, des conférences...

Compétences nécessaires :

- ✓ excellentes compétences linguistiques
- ✓ excellente compréhension des textes
- ✓ facilité d'expression orale et écrite
- ✓ fascination pour les langues
- ✓ capacité d'adaptation
- ✓ sens du détail



Exemples d'études

- Interprétariat ; *Interpretariat ; Interpreting*
- Traduction ; *Dolmetscher, Übersetzen ; Translation*
- Communication transculturelle ; *Transkulturelle Kommunikation ; Cross-Cultural Communication*
- Études de traduction ; *Translationswissenschaft ; Translation Studies*
- Communication multilingue ; *Mehrsprachige Kommunikation ; Multilingual Communication*
- Langue et littérature ; *Sprache und Literatur ; Language and Literature*
- Linguistique appliquée ; *Angewandte Sprachwissenschaften ; Applied Linguistics*

Exemples de professions

- traducteur ; *Übersetzer ; translator*
- interprète ; *Dolmetscher ; interpreter*
- linguiste ; *Linguist ; linguist*
- interprète en langues des signes ; *Gebärdensprachdolmetscher ; sign language interpreter*
- auteur ; *Autor ; suthor*
- attaché de presse ; *Pressesprecher ; press spokesperson*
- éditeur ; *Lektor ; editor*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Marketing – Vente

Le marketing est l'ensemble des stratégies visant à promouvoir des marques, des produits ou services sur le marché. Le marketing englobe les pratiques relatives à l'image de marque, l'analyse des groupes cibles, la gestion des prix ainsi que la publicité, l'objectif étant de présenter le (nouveau) produit au client et de le convaincre de l'acheter.

À cette fin, les professionnels devront miser sur une bonne information, une communication ciblée et une campagne de publicité efficace.

Compétences nécessaires :

- ✓ approche stratégique
- ✓ approche volontariste
- ✓ contact aisé
- ✓ empathie avec le consommateur
- ✓ expression aisée
- ✓ sens de l'organisation



Exemples d'études

- Gestion des médias numériques ; *Digitales Medienmanagement ; Digital Media Management*
- Gestion de la marque ; *Markenführung ; Brand Management*
- Marketing en ligne ; *Online Marketing ; Internet Marketing*
- Marketing et communication des entreprises ; *Marketing und Geschäftskommunikation ; Marketing and Business Communication*
- Commerce international et gestion ; *Internationaler Handel un Management ; International Business and Management*
- E-Commerce ; *E-Commerce ; E-Commerce*

Exemples de professions

- attaché commercial ; *Handelsattaché ; commercial attaché*
- chargé d'études marketing ; *Beauftragter für Marketingstudien ; marketing studies officer*
- chef de produit marketing ; *Marketing Produktmanager ; marketing product manager*
- gestionnaire de communauté ; *Community Manager ; community manager*
- consultant en marketing ; *Marketing Berater ; consultant marketing*
- trade marketeur ; *Vermarkter ; marketer*
- web marketeur ; *Web-Vermarkter ; web marketer*
- responsable de la marque digitale ; *Digital Brand Manager ; digital brand manager*
- responsable catégorie E ; *E-Kategorie Manager ; E-category manager*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Médecine – Professions de santé

Dans le domaine de la médecine, comme pour chaque profession de santé, l'être humain est au cœur de la formation (comme l'animal l'est pour les vétérinaires). Les professionnels de ce domaine, en fonction de la profession respective, établissent des diagnostics, décident de la thérapie du patient, soignent, traitent et font de la recherche.

La plupart des professions du domaine de la santé sont réglementées, c'est-à-dire que les connaissances et les compétences qu'il faut avoir acquises dans le cadre de sa formation pour obtenir le droit d'exercer de telles professions sont définies par la loi (cf. chapitre sur les [professions réglementées](#)).

Compétences nécessaires :

- ✓ discrétion
- ✓ endurance et résistance au stress
- ✓ équilibre personnel
- ✓ grande motivation
- ✓ patience
- ✓ sens de l'écoute
- ✓ sens de la précision
- ✓ être réactive et avoir de bons réflexes



Exemples d'études

- Médecine ; *Medizin* ; *Medicine*
- Infirmier ; *Gesundheits- und Krankenpflege* ; *Registered nurse*
- Sciences de la motricité: ostéopathie ; *Osteopathie* ; *Osteopathy*
- Psychothérapie ; *Psychotherapie* ; *Psychotherapy*
- Neurosciences ; *Neurowissenschaften* ; *Neuroscience*
- Kinésithérapie, Physiothérapie ; *Physiotherapie* ; *Physiotherapy*

Exemples de professions

- diététicien ; *Diätassistent* ; *nutritionist*
- ergothérapeute ; *Ergotherapeut* ; *occupational therapist*
- infirmier ; *Krankenpfleger* ; *nurse*
- laborantin ; *Laborassistent* ; *laboratory assistant*
- masseur-kinésithérapeute ; *Physiotherapeut* ; *massage physiotherapist*
- médecin généraliste ; *Allgemeinmediziner* ; *general practitioner*
- médecin spécialiste ; *Arzt mit Spezialisierung* ; *doctor with specialisation*
- médecin-dentiste ; *Zahnarzt* ; *dentist*
- vétérinaire ; *Tierarzt* ; *veterinarian*
- orthophoniste ; *Sprachtherapeut* ; *speech therapist*
- orthoptiste ; *Orthoptist* ; *orthoptist*
- pharmacien ; *Apotheker* ; *pharmacist*
- podologue ; *Podologe* ; *podiatrist*
- rééducateur en psychomotricité ; *Psychomotoriktherapeut* ; *psychomotortherapist*
- sage-femme ; *Hebamme* ; *midwife*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Sciences

D'un côté, il y a les scientifiques qui se consacrent à la nature inanimée, donc à la matière, comme le physicien ou le chimiste. De l'autre, on trouve les scientifiques qui se penchent sur les phénomènes de la nature animée, comme le biologiste ou le généticien.

Compétences nécessaires :

- ✓ curiosité scientifique
- ✓ esprit d'analyse et de synthèse
- ✓ esprit d'initiative
- ✓ goût des technologies
- ✓ logique et méthode
- ✓ rigueur et précision
- ✓ sens des responsabilités



Exemples d'études

- Chimie ; *Chemie* ; *Chemistry*
- Physique ; *Physik* ; *Physics*
- Mathématiques ; *Mathematik* ; *Mathematics*
- Biologie ; *Biologie* ; *Biology*
- Sciences de la terre ; *Erdwissenschaften* ; *Earth Science*
- Sciences de la vie ; *Biowissenschaften* ; *Life Sciences*
- Nanosciences ; *Nanowissenschaften* ; *Nanosciences*
- Astrophysique ; *Astrophysik* ; *Astrophysics*
- Bioinformatique ; *Bioinformatik* ; *Bioinformatics*
- Chimie alimentaire ; *Lebensmittelchemie* ; *Food Chemistry*

Exemples de professions

- chimiste ; *Chemiker* ; *chemist*
- biologiste ; *Biologe* ; *biologist*
- biochimiste ; *Biochemiker* ; *biochemist*
- biotechnologue ; *Biotechnologe* ; *biotechnologist*
- mathématicien ; *Mathematiker* ; *mathematician*
- physicien ; *Physiker* ; *physicist*
- géologue ; *Geologe* ; *geologist*
- géophysicien ; *Geophysiker* ; *geophysicist*
- hydraulicien ; *Hydrauliker* ; *hydraulic engineer*
- acousticien ; *Akustiker* ; *acoustician*
- chercheur ; *Forscher* ; *researcher*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Sciences humaines

Le domaine des sciences humaines est très varié et va de la philosophie à l'anthropologie et à l'ethnologie en passant par l'histoire. Ces filières ont en commun l'intérêt pour l'Homme, d'où le terme « sciences humaines ». Les sciences humaines étudient les sociétés d'hier et d'aujourd'hui. Les spécialistes de ces domaines doivent avoir de bonnes connaissances culturelles et être ouverts d'esprit. Si les débouchés peuvent paraître moins nombreux que dans d'autres domaines, les spécialistes des sciences humaines sont recherchés dans de nombreux secteurs comme la communication et le journalisme, le domaine de la culture, le marketing ou l'enseignement.

Compétences nécessaires :

- ✓ communication aisée
- ✓ curiosité intellectuelle
- ✓ esprit d'analyse
- ✓ esprit critique
- ✓ intérêt pour la culture
- ✓ sens du détail



Exemples d'études

- Histoire ; *Geschichte* ; *History*
- Philosophie ; *Philosophie* ; *Philosophy*
- Archéologie ; *Archäologie* ; *Archeology*
- Folklore ; *Volkskunde* ; *Folklore*
- Anthropologie ; *Anthropologie* ; *Anthropoloy*
- Sciences politiques ; *Politikwissenschaften* ; *Political Science*
- Cultures européennes ; *Europäische Kulturen* ; *European Cultures*
- Histoire de l'art et archéologie ; *Kunstgeschichte und Archäologie* ; *History of Arts and Archeology*

Exemples de professions

- historien ; *Historiker* ; *historian*
- archéologue ; *Archäologe* ; *archeologist*
- historien d'art ; *Kunsthistoriker* ; *art historian*
- philosophe ; *Philosoph* ; *philosopher*
- politologue ; *Politikwissenschaftler* ; *political scientist*
- sociologue ; *Soziologe* ; *sociologist*
- anthropologue ; *Anthropologe* ; *anthropologist*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>



<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



Théâtre – Musique – Danse – Cinéma

Devant la scène, derrière la scène ou sur scène : beaucoup de personnes travaillent dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse ou encore dans le domaine du cinéma et de la télévision. Si le talent artistique est un atout pour certains métiers du spectacle, une formation supérieure est indispensable pour l'exercice de nombreux métiers, comme p.ex. l'ingénieur du son ou le pédagogue de théâtre. Les études sont très orientées vers la pratique et très diversifiées.

Compétences nécessaires :

- ✓ capacité d'adaptation
- ✓ esprit créatif
- ✓ esprit critique
- ✓ habileté pédagogique
- ✓ ouverture d'esprit
- ✓ polyvalence
- ✓ sens de l'esthétique



Exemples d'études

- Art dramatique ; *Schauspiel ; Acting*
- Metteur en scène, régie de production ; *Regie ; Filmmaking, Theatre Directing*
- Pédagogie du théâtre ; *Theaterpädagogik ; Theatre Pedagogy*
- Conception de scènes et de costumes ; *Bühnen- und Kostümbild ; Stage and Costume Design*
- Script, Dramaturge, Interprétation dramatique ; *Drehbuch, Dramaturgie, Schreiben ; Script, Dramaturgy, Screenwriting*
- Musicothérapie ; *Musiktherapie ; Music Therapy*
- Formation instrumentale ou vocale ; *Instrumental- oder Gesangsausbildung ; Instrumental or Vocal Training*
- Scénographie ; *Bühnenmalerei ; Scenography*

Exemples de professions

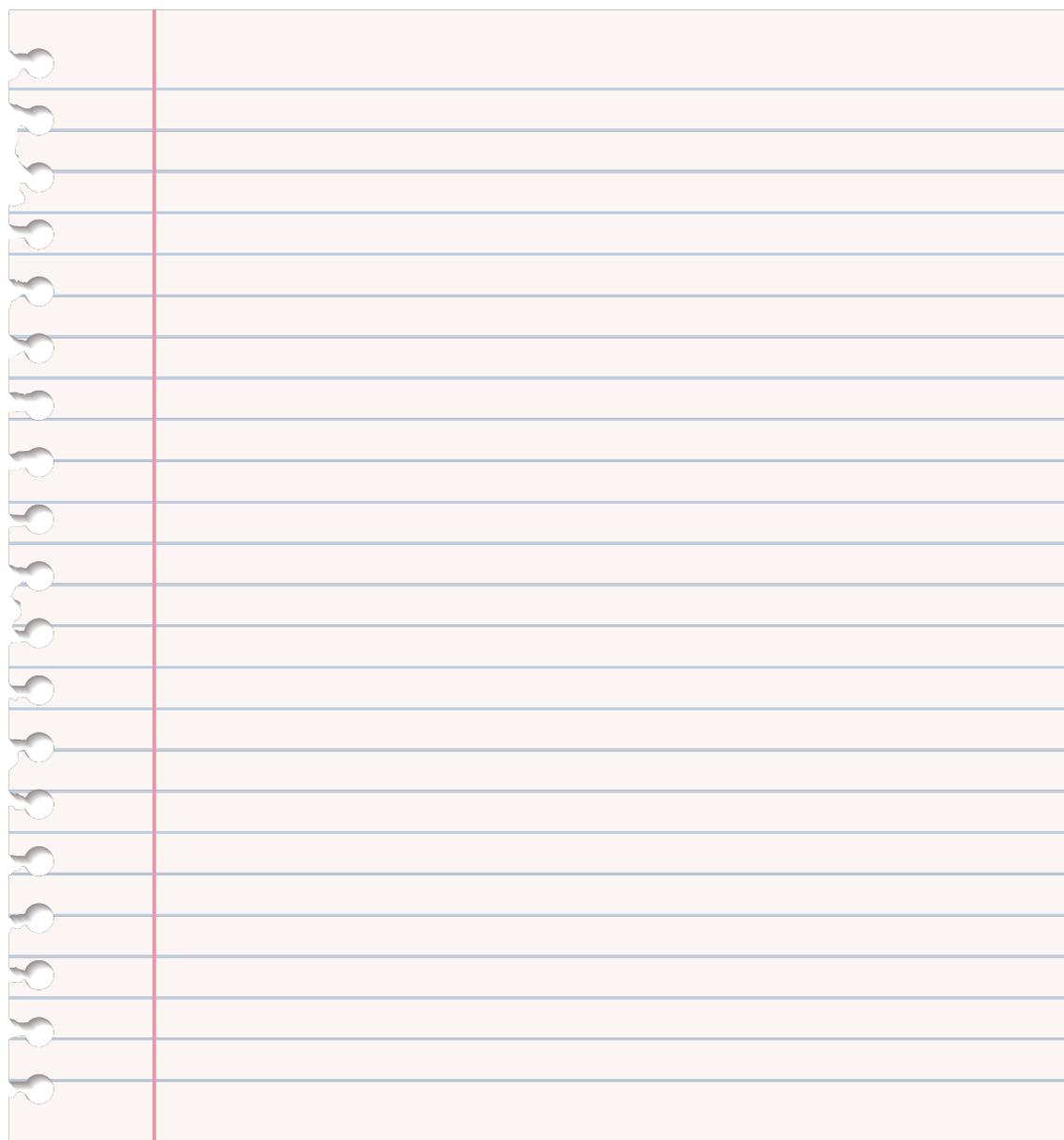
- Chorégraphe ; *Choreograph ; Choreographer*
- Professeur de danse ; *Tanzlehrer ; Dance Teacher*
- Scénographe ; *Bühnenbildner ; Stage Designer*
- Auteur ; *Autor ; Author*
- Compositeur ; *Komponist ; Composer*
- Interprète ; *Performer ; Performance Artist*
- Enseignant de musique ; *Musiklehrer ; Music Teacher*
- Ingénieur du son ; *Toningenieur ; Sound Engineer*
- Acteur ; *Schauspieler ; Actor*
- Pédagogue du théâtre ; *Theaterpädagoge ; Theater Pedagogue*
- Régisseur de spectacle ; *Showmanager ; Showmanager*
- Costumier ; *Kostümbildner ; Costume Designer*
- Dramaturge ; *Dramatiker ; Playwright*

Pour plus d'informations :

<https://mengstudien.public.lu/fr/publications.html>

<https://mengstudien.public.lu/fr/etudes-metiers.html>



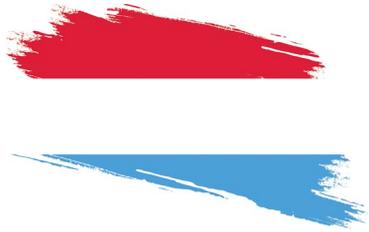




Un conseil

Vous n'arrivez pas à vous décider entre deux pays ou deux villes? Rendez-vous sur place en famille ou entre amis pour vous faire une première impression de ce que pourrait être votre vie étudiante dans cette ville.

Dans quel pays étudier ?



J'envisage de faire mes études au Luxembourg

Langues parlées :

- luxembourgeois
- français
- allemand
- anglais





UNIVERSITÉ DU
LUXEMBOURG

Université du Luxembourg

Trois facultés :

Faculté des Sciences, des Technologies et de Médecine (FSTM)

- Mathématiques
- Physique
- Ingénierie
- Informatique
- Biologie, Médecine et Sciences infirmières

Faculté de Droit, d'Économie et de Finance (FDEF)

- Droit
- Finance
- Sciences économiques et de gestion

Faculté des Sciences Humaines, des Sciences de l'Éducation et des Sciences Sociales (FHSE)

- Sciences humaines
- Sciences comportementales et cognitives
- Sciences de l'éducation et intervention sociale
- Géographie et aménagement du territoire
- Sciences sociales

L'Université du Luxembourg en quelques mots...

- **Formations :**
Bachelor, master et doctorat
- **Particularité :**
Seule université publique au Luxembourg
- **Multilinguisme :**
De nombreux programmes de bachelor et de master sont multilingues :
français-anglais ; français-allemand ;
français -allemand-anglais
- **Mobilité :**
Un semestre à l'étranger en Bachelor
- **Recherche :**
Grande importance accordée à la recherche ;
perspectives de poursuite d'études après un master
- **Trois Campus :**
Belval, Kirchberg et Limpertsberg

www.uni.lu

bts >> luxembourg

Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Six domaines :



Où peut-on suivre un BTS ?

- Atert-Lycée Redange (ALR) www.alr.lu
- École de Commerce et de Gestion – School of Business and Management (ECG) www.ecg.lu
- École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg (EHTL) www.ehtl.lu
- Lycée des Arts et Métiers (LAM) www.artsetmetiers.lu
- Lycée Classique de Diekirch (LCD) www.lcd.lu
- Lycée du Nord (LN) <https://ln.lu/>
- Lycée Nic-Biever (LNBD) www.lnbd.lu
- Lycée Technique Agricole (LTA) www.lta.lu
- Lycée Technique d'Ettelbruck (LTett) www.ltett.lu
- Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS) www.ltps.lu
- Lycée Technique de Bonnevoie (LTB) www.ltb.lu
- Lycée Technique du Centre (LTC) www.ltc.lu
- Lycée Josy Barthel Mamer (LJBM) www.ljbm.lu
- Lycée Guillaume Kroll (LGK) www.lgk.lu
- Maacher Lycée (MLG) www.maacherlycee.lu

Avantages d'un BTS...

- de nombreux domaines différents
- diplôme national d'enseignement supérieur
- formation courte sur 4 semestres en principe
- cours théoriques et formation professionnalisante
- insertion directe dans le monde professionnel
- élaboration des programmes d'études avec les professionnels du secteur
- formation prisée par les patrons

Pour plus d'informations :



Établissements d'enseignement supérieur privés accrédités par l'État

Lunex University



L'établissement d'enseignement supérieur spécialisé *Lunex University* propose des études dans les domaines du sport, de la kinésithérapie et du management du sport.

Cinq départements :

- Department of Sport and Exercise Science
- Department of Sport Management
- Department of Physiotherapy
- Department of Nutrition, Fitness and Health
- Department of Corporate Health Management



Programmes d'études :

- Bachelor, Master
- Tous les cours sont en anglais.

Luxembourg School of Business



L'établissement d'enseignement supérieur spécialisé *Luxembourg School of Business* (LSB) propose des formations dans le domaine du commerce et de la gestion.

Programmes d'études :

- Weekend MBA (part-time)
- Master in Management

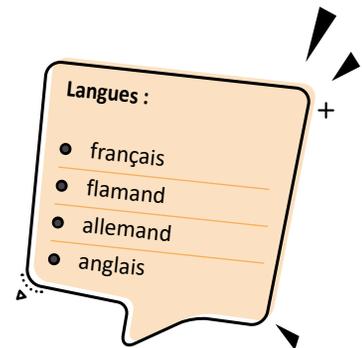


Vous trouverez toutes les informations sur les études proposées au Luxembourg sur le site <https://mengstudien.public.lu/fr/etudier-luxembourg/recherche-formations.html>.

J'envisage de faire mes études à l'étranger



Belgique



Types d'établissements d'enseignement supérieur :

- Universités
- Hautes Écoles
- Écoles supérieures des arts
- Instituts supérieurs d'architecture
- Établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale

Diplômes :

- Bachelier : 3-4 ans
- Master : 1-2 ans
- Doctorat : 3 ans



Informations pratiques :

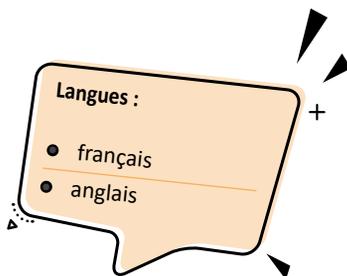
Pour pouvoir s'inscrire en Communauté française de Belgique, il faut obtenir une équivalence du diplôme de fin d'études secondaires : www.equivalences.cfwb.be

Pour trouver votre formation, voir sur www.mesetudes.be.

> Pour plus d'informations, consultez notre publication « étudier en... Belgique » sur www.mengstudien.lu.



France



Types d'établissements d'enseignement supérieur :

- Universités
- Grandes écoles
(domaines commerce, ingénierie, architecture, art...)
- Écoles spécialisées
(paramédical, social, art, musique, danse, communication...)
- Lycées
(classes préparatoires, BTS)

Diplômes :

- BTS – Brevet de technicien supérieur : 2 ans
- DEUST – Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans
- BUT – Bachelor universitaire de technologie : 3 ans
- Licence : 3 ans
- Licence professionnelle : 1 an (3^e année de licence après un Bac +2)
- Master : 2 ans
- Doctorat : 3 ans

Attention !

Plusieurs types de diplômes et de certificats, comme les « bachelors », les « mastères », les certificats d'école, les diplômes d'université (DU) ou des titres professionnels, ne sont pas reconnus.

Vérifiez bien si le diplôme envisagé est reconnu!

Adressez-vous au MESR – Service Information études supérieures si vous n'êtes pas sûr.

Informations pratiques :

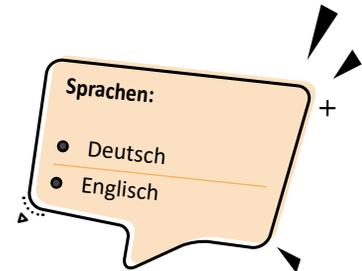
Inscription via www.parcoursup.fr de janvier à mars.

Pour trouver votre formation, voir sur www.parcoursup.fr ou www.onisep.fr.

> Pour plus d'informations, consultez notre publication « étudier en... France » sur www.mengstudien.lu.



Deutschland

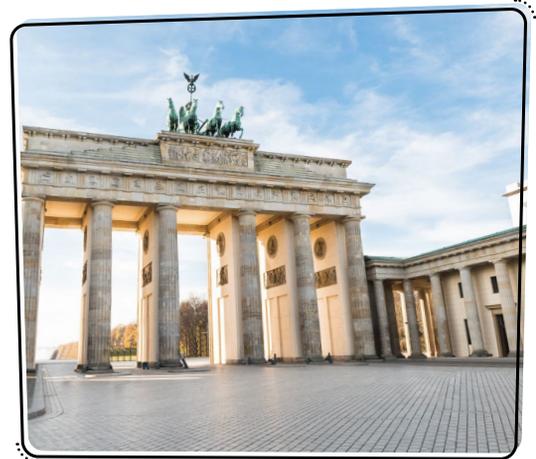


Arten von Hochschulen:

- Universitäten
- Technische Universitäten (TU)
- Fachhochschulen (FH)/Hochschulen für angewandte Wissenschaften (HAW)
- Musik-, Kunst- und Filmhochschulen
- Private Hochschulen

Studienabschlüsse:

- Bachelor (6-8 Semester)
- Master (2-4 Semester)
- Doktorat
- Staatsexamen



Praktische Informationen:

Sein Studium finden: www.studienwahl.de oder www.hochschulkompass.de

Für Fächer ohne Zulassungsbeschränkung (ohne Numerus Clausus) muss man sich bei der jeweiligen Hochschule oder ggf. via www.uni-assist.de einschreiben.

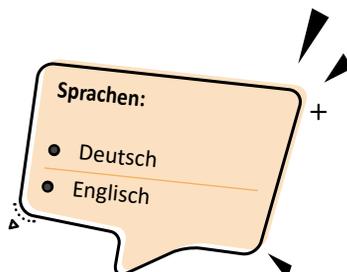
Für bundesweit zulassungsbeschränkte Studiengänge erfolgt die Bewerbung über www.hochschulstart.de.

Für örtlich zulassungsbeschränkte Fächer, bewerben Sie sich direkt bei der Hochschule und ggf. bei www.hochschulstart.de.

> Weitere Information finden Sie in unserer Publikation „studieren in... Deutschland“ auf www.mengstudien.lu.



Österreich



Arten von Hochschulen:

- Öffentliche Universitäten
- Privatuniversitäten
- Fachhochschulen
- Pädagogische Hochschulen

Studienabschlüsse:

- Bachelor (6-8 Semester)
- Master (2-4 Semester)
- Doktorat (6 Semester)



Praktische Informationen:

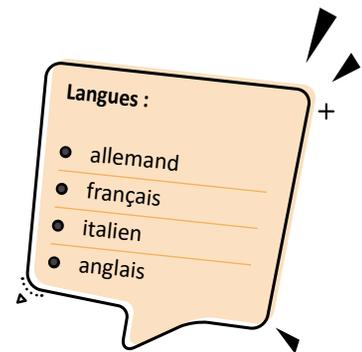
Sein Studium finden auf www.studienwahl.at oder www.studiversum.at.

Studieneingangs- und Orientierungsphase (STEOP) für alle Studienanfänger.

> Weitere Information finden Sie in unserer Publikation „studieren in... Österreich“ auf www.mengstudien.lu.



Suisse



Types d'établissements d'enseignement supérieur :

- Hautes Écoles universitaires
- Écoles polytechniques fédérales
- Universitäre Hochschulen
- Hautes écoles spécialisées
- Fachhochschulen
- Hautes écoles pédagogiques
- Pädagogische Hochschulen

Diplômes :

- Bachelor : 3 ans
- Master : 1,5-2 ans
- Doctorat : 3 ans



Informations pratiques :

Pour trouver votre formation, voir sur www.orientation.ch ou www.studyprogrammes.ch.

Les universités suisses n'acceptent pas toutes les sections de l'enseignement secondaire classique ni le diplôme de fin d'études secondaires générales ou le diplôme de technicien.

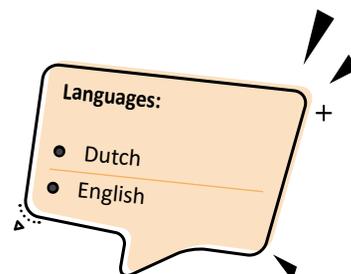
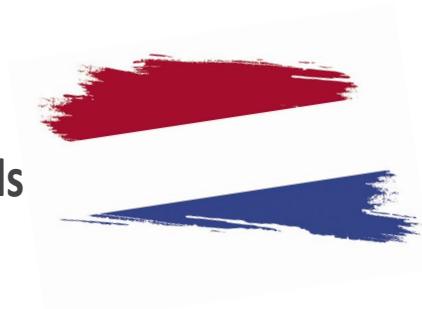
Les hautes écoles spécialisées ont des conditions d'admission bien spécifiques.

Vérifiez sous www.swissuniversities.ch, respectivement sur le site de l'école.

> Pour plus d'informations, consultez notre publication « étudier en... Suisse » sur www.mengstudien.lu.



The Netherlands



Types of higher education institutions:

- Research Universities
- Universities of Applied sciences
- Institutes for International Education (IE)

Degrees awarded:

- Associate degree: 2 years
- Bachelor HBO: 4 years (higher professional education)
- Bachelor WO: 3 years (research-oriented higher education)
- Master HBO: 1-2 years (higher professional education)
- Master WO: 1-3 years (research-oriented higher education)
- Doctor: 4 years



Practical information:

TOEFL / IELTS test required.

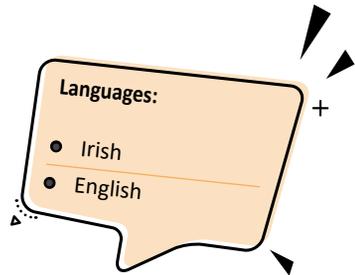
Find your study programme via www.studyinnl.org/.

Application via www.studielink.nl.

> For more information, see our flyer “studying in... the Netherlands” via www.mengstudien.lu.



Ireland



Types of higher education institutions:

- Universities
- Colleges
- Institutes of Technology
- Private Colleges

Degrees awarded:

- Higher certificates
- Ordinary bachelor degrees
- Honours bachelor degrees
- Postgraduate diplomas
- Master degrees
- Higher doctorate
- Doctoral degrees



Practical information:

No tuition fees for eligible students, student contribution fee mandatory.

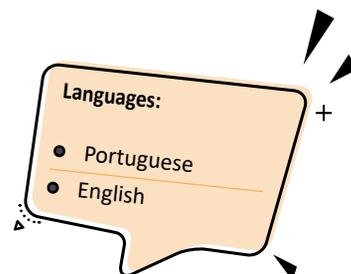
Enrolment procedure centralised on www.cao.ie.

Find your study programme via www.cao.ie.

> For more information, see our flyer “studying in... Ireland” via www.mengstudien.lu.



Portugal



Types of higher education institutions:

- Universities (public and private)
- Polytechnic Institutes (public and private)

Degrees awarded:

- Licenciatura
- Mestrado
- Mestrado integrado
- Doutoramento



Practical information:

Find your study programme via www.dges.gov.pt or www.study-research.pt/en/search.

You need to provide a certificate of equivalence with your final grade average, from a secondary school in Portugal.

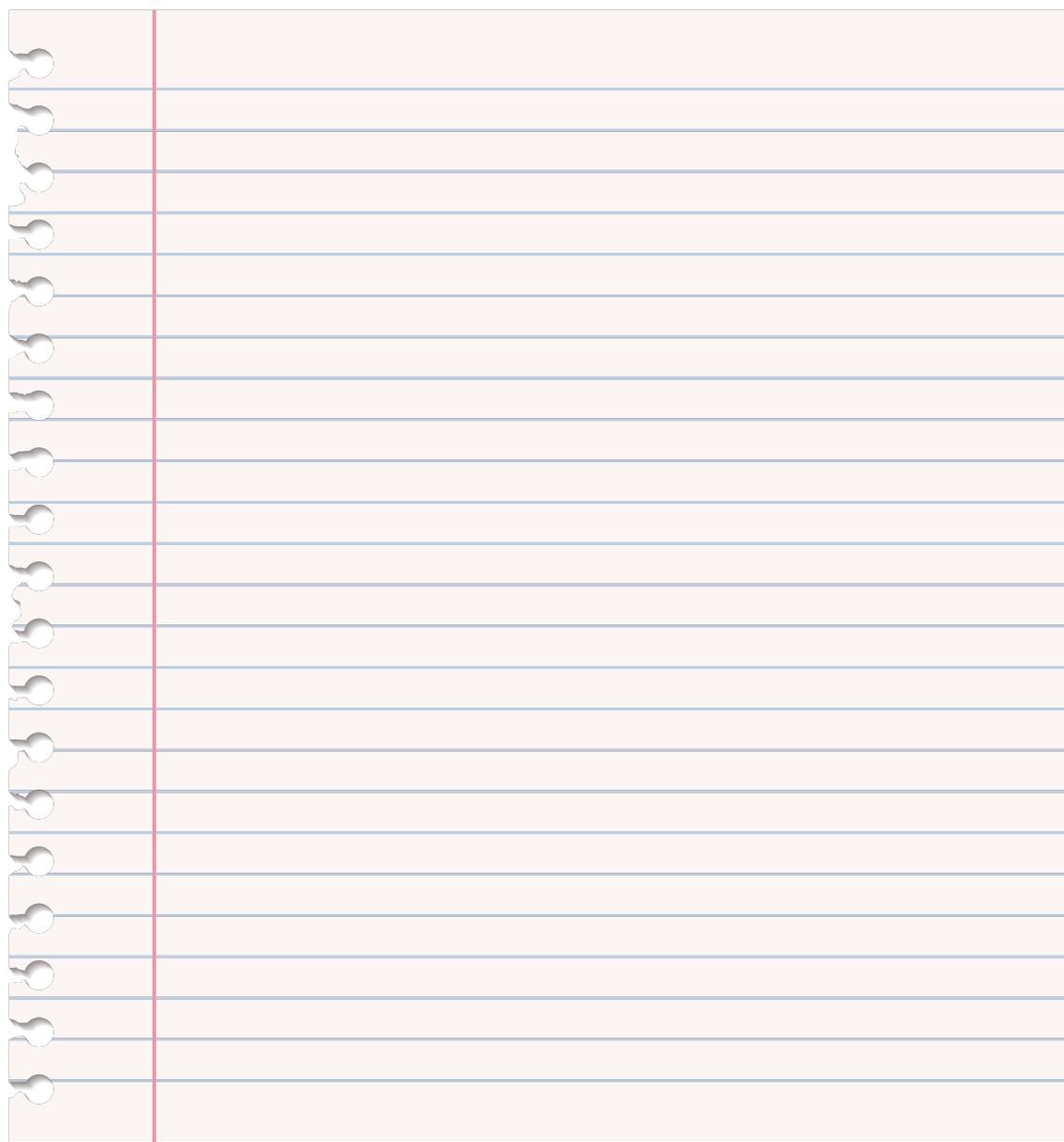
> For more information, see our flyer "étudier au... Portugal" via www.mengstudien.lu.



Voilà pour un petit aperçu de quelques pays.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les pays présentés ou bien des renseignements sur d'autres pays (p.ex. le Canada, la Suède, l'Espagne, etc.), consultez notre site www.mengstudien.lu.







Je m'inscris

Les différentes procédures

Si les périodes d’inscription varient d’un pays à l’autre, les procédures à suivre sont également spécifiques à chaque pays. Alors que certains pays exigent que les étudiants s’inscrivent sur un site unique qui centralise toutes les demandes, d’autres pays ne proposent pas d’inscription de ce type. Chaque école/université y gère les inscriptions sur son propre site internet. Pour de nombreux pays, une préinscription est obligatoire bien avant la sortie des résultats du bac. Une fois le diplôme obtenu, il faut s’inscrire définitivement auprès de l’école.

Informez-vous à temps sur la procédure à suivre en allant sur le site internet de l’école.

Le calendrier ci-dessous vous donne un aperçu sur la procédure d’inscription à suivre et les dates à respecter pour chaque pays. Les écoles privées ont souvent leurs propres délais. Vérifiez-les sur le site de l’école.

En Allemagne, certaines universités et hautes écoles spécialisées ont leur propre système d’inscription. La situation varie en fonction de l’établissement.



Quand s’inscrire ?

Luxembourg

- de janvier à août
- en ligne sur le site de l’institution

Allemagne

- semestre d’hiver : jusqu’au 15 juillet
- semestre d’été : jusqu’au 15 janvier
- www.uni-assist.de, www.hochschulstart.de

Belgique

- Universités et hautes écoles jusqu’au 30 septembre
- en ligne sur le site de l’institution

Frankräich

- Mi-janvier à mi-mars
- www.parcoursup.fr

Autriche

- jusqu’au 5 septembre
- en ligne sur le site de l’institution

Suisse

- Universités : jusqu’au 30 avril
- Hautes écoles : de janvier à avril
- en ligne sur le site de l’institution

Holland

- jusqu’au 1^{er} mai sauf *Numerus fixus* jusqu’au 15 janvier
- www.studielink.nl

Groussbritannien

- jusqu’au dernier mercredi de janvier, sauf *Oxford*, *Cambridge* et médecine jusqu’au 15 octobre
- www.ucas.com

Quels documents fournir pour s'inscrire ?

Diplôme et relevé de notes

Le diplôme et le relevé de notes sont toujours demandés. Certaines écoles exigent également le relevé de notes des 3 dernières années de lycée.

Copie certifiée conforme

Une copie certifiée conforme (*amtlich beglaubigte Kopie* en allemand) peut être exigée par les établissements d'enseignement supérieur étrangers au moment de l'inscription. Elle s'obtient auprès de la commune de votre lieu de résidence.

Traductions

Si votre diplôme ou votre relevé de notes sont uniquement en français, vous devrez éventuellement obtenir une traduction auprès d'un traducteur assermenté en fonction du pays où vous souhaitez vous inscrire.

La liste des traducteurs assermentés est disponible sur le site du ministère de la Justice :

<https://justice.public.lu/fr/aides-informations/liste-des-experts.html>

Équivalence

Faire reconnaître son diplôme de fin d'études secondaires par les autorités du pays où l'on va poursuivre ses études.

L'équivalence de votre diplôme de fin d'études secondaires n'est pas toujours exigée. Dans de nombreux pays, votre diplôme suffit pour vous inscrire. La Communauté française de Belgique exige une équivalence !

Vous trouverez toutes les informations sur le site www.equivalences.cfwb.be.

Notez la date limite de la demande : 15 juillet !

Numerus clausus

Le numerus clausus désigne la note ou moyenne qu'il faut avoir obtenue pour être accepté dans un programme d'études.

Le terme vient du latin numerus pour « nombre » et clausus pour « fermé », et signifie « nombre limité ». Il s'agit de la limitation, principalement liée à la capacité de l'admission dans certains domaines d'études d'enseignement supérieur. Les critères d'admission à ces études sont en général basés sur certaines notes individuelles ou encore sur la moyenne générale. Certaines écoles organisent des tests d'aptitude afin de départager les candidats.

Attestation de langues

De nombreux pays exigent de bonnes connaissances dans la/les langue(s) d'enseignement ainsi qu'une attestation du niveau au moment de l'inscription. Ce niveau est précisé pour le français, l'allemand et l'anglais sur le complément de la plupart des diplômes de fin d'études secondaires luxembourgeois. Si ce n'était pas le cas, vous pouvez obtenir une attestation de langues (*Sprachnachweis* en allemand) auprès du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Service de l'enseignement secondaire.

Test de langues

Dans certains pays, cette attestation de langues ne suffit pas. Vous devez dans ce cas passer un test de langues.

Pour tester votre maîtrise de l'anglais :

- TOEFL – *Test of English as a Foreign Language* : www.ets.org/toefl
- IELTS – *International English Language Testing System* : www.inll.lu

Pour tester votre maîtrise de l'italien :

- CELI – *Certificato di Conoscenza della Lingua Italiana* : www.inll.lu

Pour tester votre maîtrise de l'espagnol :

- DELE – *Diplomas de Español como Lengua Extranjera* : www.inll.lu

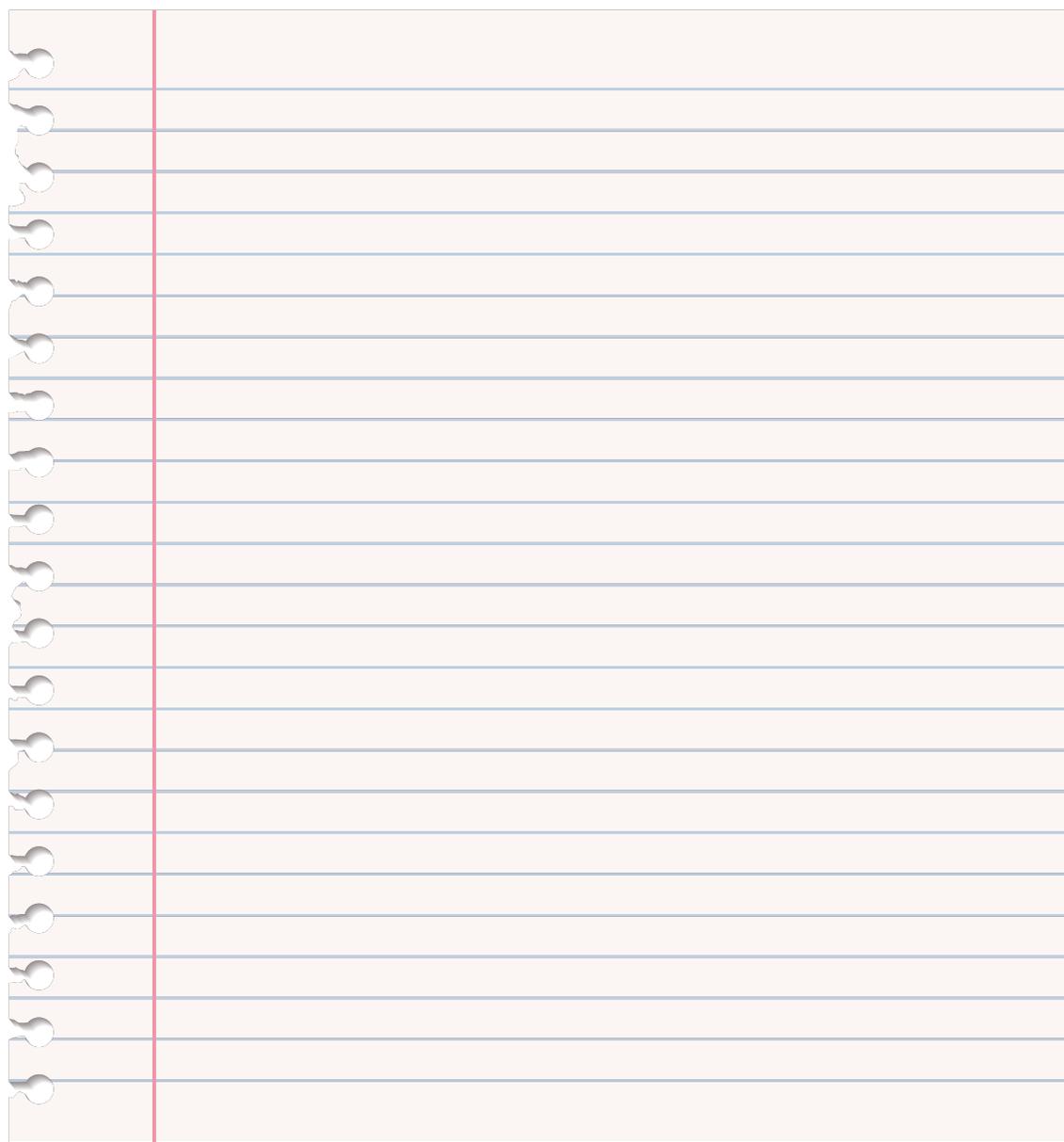
Que pourrait-on me demander d'autre?



- Lettre de motivation
- Attestation de stage
- Entretien
- Examen d'entrée
- Audition
- Dossier artistique
- etc.

Un conseil :

Le service Information études supérieures du MESR peut vous aider dans votre procédure d'inscription. Pensez également à contacter les ambassades des différents pays.





L'admission en poche

Comment fonctionne l'aide financière de l'État luxembourgeois ?

Où trouver un logement ?

Qu'en est-il de mon assurance-maladie ?

Est-il permis d'avoir un job étudiant ?



Demander l'aide financière de l'État – AideFi

L'AideFi est une aide de l'État luxembourgeois dont vous pouvez bénéficier pour financer vos études supérieures.

Elle est composée de plusieurs bourses et d'un prêt. Une bourse est un montant d'argent que l'État vous verse sur votre compte si vous remplissez les conditions et que vous ne devez pas rembourser. Le prêt étudiant est le montant d'argent que l'État luxembourgeois vous accorde si vous remplissez les conditions et que vous demandez auprès d'une banque. Vous devez le rembourser après vos études.

L'AideFi est accordée par semestre et vous devez faire personnellement la demande pour chaque semestre.

Quelles sont les conditions pour obtenir une AideFi ?

- Que vous résidiez au Luxembourg ou à l'étranger, vous devez remplir certaines conditions. Consultez notre site <https://mengstudien.public.lu/fr/aides-financieres.html> pour en savoir plus.
- Votre formation doit mener à un diplôme de l'enseignement supérieur reconnu sur le plan académique <https://mengstudien.public.lu/fr/aides-financieres/aidefi/formations-eligibles.html>.

Quels sont les différents types de bourse ?

- **Bourse de base**
Cette bourse est octroyée à tous les étudiants qui sont inscrits dans une formation reconnue et qui remplissent les conditions générales.
- **Bourse de mobilité**
Cette bourse est accessible à tous les étudiants qui remplissent les conditions générales, sont inscrits à l'étranger dans une formation reconnue et doivent y payer un loyer.
- **Bourse familiale**
Cette bourse peut être obtenue si des frères et sœurs sont inscrits durant le même semestre dans une formation de l'enseignement supérieur et si ceux-ci remplissent les conditions générales pour l'attribution d'une AideFi.
- **Bourse sur critères sociaux**
L'attribution de cette bourse dépend des revenus du ménage dont vous faites partie.

Les frais d'inscription vous seront remboursés jusqu'à 3 800 € par année académique, dont une moitié sous forme de bourse et une moitié sous forme de prêt.

Et qu'en est-il du prêt ?

- Vous pouvez indiquer pour chaque semestre si vous voulez contracter le prêt étudiant ou non.
- Chaque étudiant qui remplit les conditions générales peut obtenir un minimum de 3 250 € par semestre (ce montant peut être majoré par les frais d'inscription et par la bourse sur critères sociaux).
- Le prêt étudiant est garanti par l'État au taux d'intérêt maximal de 2%.
- Vous commencerez à rembourser votre prêt étudiant 2 ans après la fin de vos études sur une durée maximale de 10 ans.

Pendant combien de temps peut-on bénéficier de l'AideFi ?

- Vous pouvez bénéficier de l'AideFi pour la durée officielle de votre formation.
- Vous bénéficiez de 2 semestres *bonus* au cas où vous souhaitez entamer une autre formation après votre 1^{re} année d'études ou si vous avez besoin de plus de temps pour terminer votre cycle d'études.

Vous devez remplir **deux demandes** d'AideFi par année académique :

Pour le semestre d'hiver: 01/08-30/11
Pour le semestre d'été: 01/01-30/04



Consultez le simulateur sur www.mengstudien.lu pour vous faire une idée du montant auquel vous avez droit par semestre.

Faites votre demande d'AideFi en ligne via Guichet.lu.

Pour toute question relative à l'AideFi de l'État, contactez le service Aides financières via l'adresse mail aide-fi@mesr.etat.lu.



Où trouver un logement étudiant ?

L'État luxembourgeois dispose d'un certain nombre de logements dans différentes villes en Belgique, en France et en Allemagne. La liste de tous ces logements est disponible sur www.mengstudien.lu.

Si vous êtes intéressé par un de ces logements, faites une demande auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 15 mai au 1^{er} juillet. Le Service Logement se tient à votre disposition pour répondre à vos questions soit par téléphone (+352 247 85135), soit par mail (logement@mesr.etat.lu).

Si vous préférez attendre l'été pour vous mettre à la recherche de votre logement, prenez contact avec l'ACEL – Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois, le plus grand représentant des étudiants au Luxembourg, ou un des cercles d'étudiants présents dans de nombreuses villes. Les cercles proposent souvent des logements libérés par les étudiants qui viennent d'achever leurs études.

Autres questions sur la vie étudiante

Consultez notre site www.mengstudien.lu pour en savoir plus sur l'assurance maladie, les stages, les jobs étudiants et les particularités d'un pays.

Pour des questions précises liées à la Caisse de maladie, adressez-vous à la CNS – d'Gesondheetskeess ou à la CCSS – Centre Commun de la Sécurité Sociale.

Si vous avez des questions relatives aux études ou aux différentes villes, pensez également à contacter l'ACEL et les cercles d'étudiants présents dans de nombreuses villes.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

www.mesr.gouvernement.lu



www.ancel.lu



<https://cns.public.lu/fr>

CCSS –
Centre commun de la
Sécurité sociale

www.ccss.public.lu



J'arrête mes études après le bac... quelles sont mes options ?

Je ne sais pas encore ce que je veux faire

- **Maison de l'orientation** : Vous pouvez y passer un test d'aptitude pour identifier vos intérêts et vos compétences pour obtenir ensuite un conseil individuel. Informez-vous sur www.maison-orientation.lu.
- beruffer.anelo.lu : Vous y trouvez de nombreuses informations sur une large gamme de métiers.
- **Tests en ligne** : Qu'est-ce qui me correspond ? Quels sont mes points forts ? Quels sont mes centres d'intérêt ? Voici les sites qui proposent des tests en ligne : <https://studiengaenge.zeit.de/sit>
<http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers/Des-metiers-selon-mes-gouts/Quiz-quels-metiers-pour-moi>
- **Diplom +** : Cette formation d'une durée de deux semestres permet de développer certaines compétences après la 1^{re}. Pour plus d'informations : www.diplomplus.lu

Je veux faire un « break » et me lancer dans un « gap year » ou m'engager et faire un service volontaire

Vous êtes nombreux, après le bac, à vouloir profiter d'un séjour à l'étranger pour découvrir d'autres horizons, pour vous engager dans un service volontaire ou encore pour voyager et travailler pour gagner un peu d'argent dans le cadre du programme « Work and Travel ».

Si vous cherchez de l'aide pour concrétiser votre projet, contactez le **SNJ – Service national de la jeunesse** ou **ANIJ – Agence Nationale pour l'Information des Jeunes**.

<https://hey.snj.lu/>

www.volontaires.lu

www.workandtravel.lu

www.jugendinfo.lu/benevolat/

Je veux ou je dois faire un stage

- **Entreprises** : Contactez directement les entreprises pour voir si des postes pour stagiaires sont disponibles et sous quelles conditions.
<https://guichet.public.lu/fr/entreprises/ressources-humaines/contrat-convention/jeunes-actifs.html>
- **Portails emploi** : www.jobfinder.lu, www.jobs.lu, www.indeed.lu, etc.

Je veux aller travailler directement après le bac

- **ADEM – Agence pour le développement de l'emploi** : Inscrivez-vous à l'ADEM et obtenez l'aide d'un conseiller pour rédiger vos candidatures. www.adem.lu
- **Fonction publique** : Vous trouverez de nombreuses informations sur le site www.govjobs.lu.
Notez que les carrières auprès de l'État ou des communes sont ouvertes aux détenteurs d'un bac mais aussi aux universitaires (bachelors/masters/doctorats) !





TRAVAILLER AUPRÈS DE L'ÉTAT

L'État offre de nombreuses possibilités d'emploi, que ce soit après le bac ou après des études supérieures.

Avec plus de 20 ministères et quelque 120 administrations, la fonction publique est omniprésente et veille au bon fonctionnement de notre société. Par conséquent, les domaines dans lesquels on peut s'investir professionnellement sont nombreux. De l'enseignement supérieur à la fiscalité en passant par l'aménagement du territoire, la santé ou encore l'environnement : les possibilités de s'engager dans l'intérêt commun sont multiples.

Comment s'y prendre pour travailler auprès de l'État ? Faut-il passer un examen ?

Il existe deux statuts sous lesquels on peut être recruté auprès de l'État : soit le statut de fonctionnaire, soit celui d'employé. La différence réside dans le processus de recrutement.

Afin de pouvoir postuler pour un poste de **fonctionnaire** (*Staatsbeamten*), vous devez d'abord passer l'examen d'État (épreuve d'aptitude générale) et le réussir évidemment. Vous pouvez le passer directement après le lycée ou suite à vos études supérieures. Lorsque vous vous inscrivez à l'examen, c'est le dernier diplôme que vous avez obtenu qui est pris en compte. Ainsi, un examen est organisé pour les personnes qui ont achevé l'enseignement secondaire, un autre examen pour les personnes qui ont obtenu un bachelors, et encore un autre pour les détenteurs d'un master.

Les inscriptions aux examens d'État se font sur le site GovJobs.lu.

Bon à savoir :
L'examen d'État en poche, vous pouvez également vous inscrire à l'examen d'entrée pour le secteur communal. Si vous réussissez ce deuxième examen, vous pourrez postuler aussi pour les postes vacants auprès des communes.



Une fois ce sésame obtenu, vous avez 5 ans pour postuler auprès de l'État. Les postes ouverts sont publiés sur GovJobs.lu. Chaque fois que vous postulez pour un poste précis, vous entrez dans une procédure de sélection.

Pour pouvoir travailler comme **employé de l'État** (*Staatsemployé*), vous n'êtes pas obligé à passer un concours. Vous pouvez simplement postuler pour un poste qui vous intéresse et pour lequel vous avez les qualifications requises.

La Police, l'Armée, l'Éducation et la Justice organisent régulièrement des examens d'entrée pour des postes spécifiques à ces administrations. Ceci vaut également pour le **CGDIS** et l'**Administration parlementaire** (*Administration de la Chambre des Députés*). Vous trouverez plus de détails sur le site [GovJobs.lu](https://www.govjobs.lu).

Quelles langues faut-il maîtriser et faut-il être de nationalité luxembourgeoise pour pouvoir travailler auprès de l'État ?

Chaque candidat qui souhaite travailler auprès de l'État doit maîtriser en principe les trois langues administratives du pays, à savoir le luxembourgeois, le français et l'allemand. La nationalité luxembourgeoise n'est requise que pour certains postes. De nombreux postes sont ouverts à toutes les nationalités de l'Union européenne.

Peut-on également faire un stage ou un job étudiant auprès de l'État ?

Oui, vous pouvez contacter directement un ministère ou une administration pour y faire un stage ou avoir un job étudiant durant les vacances. Vous trouverez la liste complète des ministères et administrations sur [Gouvernement.lu](https://www.gouvernement.lu) et sur [GovJobs.lu](https://www.govjobs.lu).

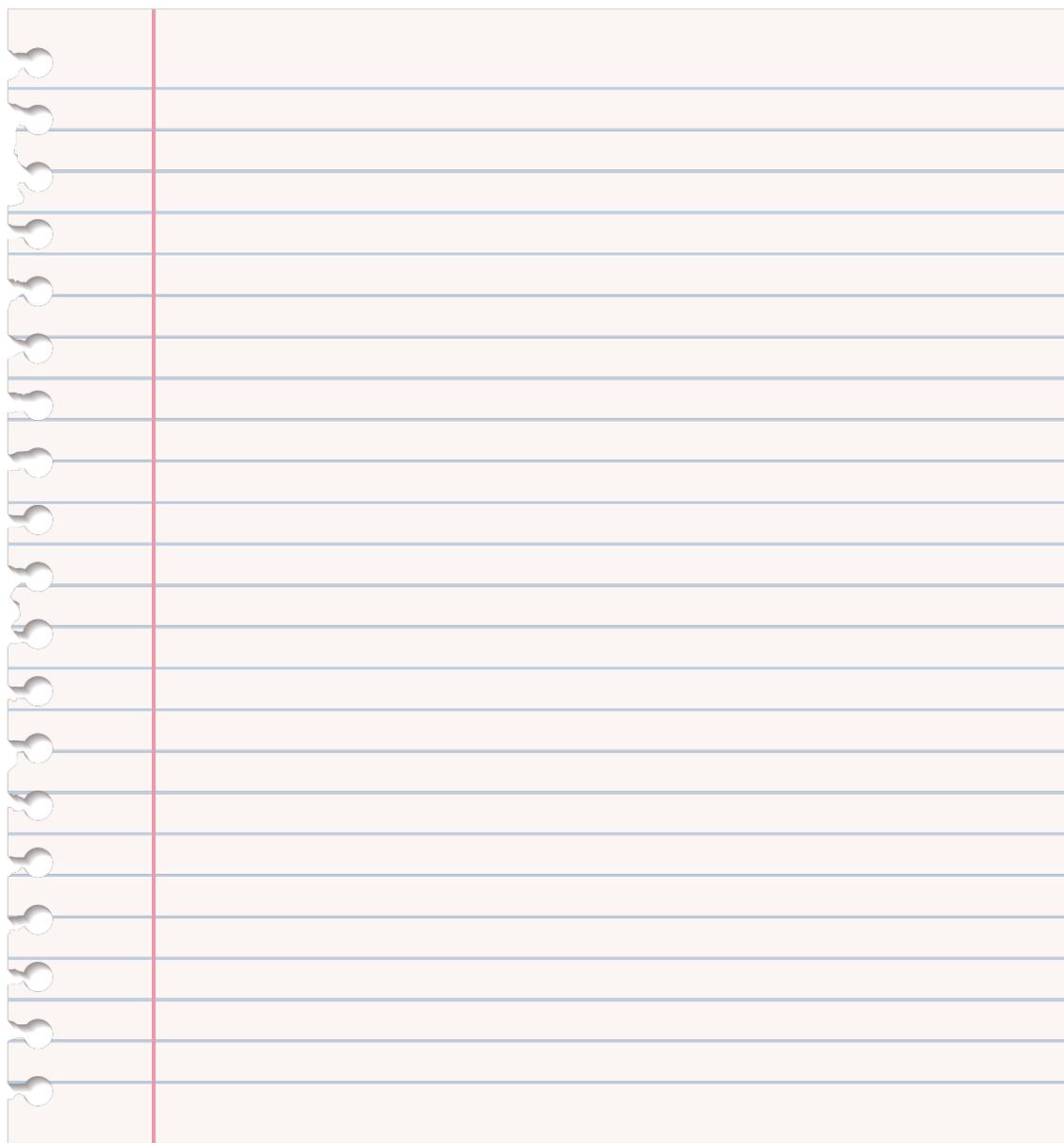
Où trouver plus d'informations ?

[GovJobs.lu](https://www.govjobs.lu) vous donne en un coup d'œil toutes les informations nécessaires sur les professions et le recrutement auprès de l'État.

Le site vous permet de consulter toutes les offres d'emploi des différents ministères et administrations. Vous pouvez postuler directement pour un emploi disponible ou demander à être informé par e-mail sur les prochaines offres dans votre domaine. Différents vidéos vous donnent un premier aperçu sur la diversité des emplois auprès de l'État.

[GovJobs.lu](https://www.govjobs.lu) vous informe également sur les différents statuts et carrières auprès de l'État.







Vous avez encore des questions ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Le *service Information études supérieures* vous accueille via mail (etudes@mesr.etat.lu) ou par téléphone (+352 247 88650, du lundi au vendredi de 07h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h30).

www.mesr.gouvernement.lu / www.mengstudien.lu

Vous voulez rencontrer personnellement un membre de notre équipe ?

Nous vous accueillons tous les après-midi en semaine de 13h00 à 17h00 sans rendez-vous à la *Maison de l'orientation* (29, rue Aldringen L-1118 Luxembourg).

Sources d'information

Luxembourg

Information/Orientation

- Mengstudien – Information études supérieures & Aide financière (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
<https://mengstudien.public.lu/fr/html>
- Beruffer.Anelo
<https://beruffer.anelo.lu>
- Healthcareers
<https://healthcareers.lu>
- Maison de l'orientation
<https://maison-orientation.public.lu/fr.html>

Tests de langues

Anglais

- IELTS – International English Language Testing System
www.inll.lu
- TOEFL – Test of English as a Foreign Language
www.ets.org/toefl.html

Espagnol

- DELE – Diplomas de Español como Lengua Extranjera
www.inll.lu

Italien

- CELI – Certificati di Lingua Italiana
www.inll.lu

Institutions étatiques

- Gouvernement luxembourgeois
<https://gouvernement.lu>
- MENJE – Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
<https://men.public.lu/>
- MESR – Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<https://mesr.gouvernement.lu>
 - > Reconnaissance académique (registre des titres)
<https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-academique.html>
 - > Reconnaissance professionnelle
<https://mesr.gouvernement.lu/fr/demarches/reconnaissance-professionnelle.html>
- Ministère de la Fonction publique
<https://mfp.gouvernement.lu>
- Ministère de la Justice
<https://justice.public.lu>
 - > Liste des experts, traducteurs et interprètes assermentés
<https://justice-public.lu/fr/aides-informations/liste-des-experts.html>
- Ministère de la Santé
<https://sante.public.lu>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire
<https://mteess.gouvernement.lu>
- Union Européenne EUR – Lex : Directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles
<https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2005/36/>

Emploi/Stages/Service volontaire

- ADEM – Agence pour le développement de l'emploi
<https://adem.public.lu/fr.html>
- Govjobs – Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État (CGPO)
<https://govjobs.public.lu>
- Guichet.lu – Contrats pour jeunes actifs
<https://guichet.lu/fr/entreprises/ressources-humaines/contrat-convention/jeunes-actifs.html>
- Indeed
<https://lu.indeed.com>
- Jobfinder
www.jobfinder.lu
- Jobs.lu
<https://fr.jobs.lu>
- SNJ – Service national de la jeunesse
www.snj.public.lu
- SNJ – Service volontaire
www.volontaires.lu
- SNJ – Work & Travel
<https://workandtravel.lu>

Institutions d'enseignement

- Université du Luxembourg
www.uni.lu/en/
- BTS – Brevets de technicien supérieur
www.bts.lu
- Lunex – International University of Health, Exercise and Sports
www.lunex-university.net
- Luxembourg School of Business
<https://luxsb.lu>
- Institut national des langues Luxembourg
www.inll.lu

Vie étudiante

- Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois – ACEL
<https://acel.lu>
- Centre commun de la sécurité sociale
<https://ccss.public.lu/fr.html>
- CNS d'Gesondheetskeess
<https://cns.public.lu>

Sites d'information étrangers

Allemagne

- Berufenet – die Welt der Berufe
<https://web.arbeitsagentur.de/berufenet/>
- Hochschulkompass – Ein Angebot der Hochschulrektorenkonferenz
www.hochschulkompass.de
- Hochschulstart – Das Informations- und Bewerbungsportal
www.hochschulstart.de
- Studienwahl – Der offizielle Studienführer für Deutschland
www.studienwahl.de
- Uni-assist – Die Arbeits- und Servicestelle für internationale Studienbewerbungen
www.uni-assist.de
- Zeit – Welches Studium passt zu mir
www.zeit.de

Autriche

- Studienwahl – studieren in Österreich
www.studienwahl.at
- Studiversum – Bundesministerium Bildung, Wissenschaft und Forschung
www.studiversum.at

Belgique

- Portail officiel de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles
www.mesetudes.be/
- Fédération Wallonie-Bruxelles – Service des équivalences
www.equivalences.cfwb.be
- SIEP – Service d'information sur les études et les professions
www.siep.be

France

- Parcoursup – Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France
www.parcoursup.fr
- Onisep – Office national d'information sur les enseignements et les professions
www.onisep.fr

Irlande

- CAO – Central Applications Office
www.cao.ie

Pays-Bas

- Official starting point to studying in the Netherlands
www.studyinnl.org
- Studielink for University application
www.studielink.nl

Portugal

- The Directorate General for Higher Education
www.dges.gov.pt
- Study & Research in Portugal
www.study-research.pt/en/search

Royaume-Uni

- The Universities and Colleges Admissions Service
www.ucas.com

Suisse

- Conférence des recteurs des hautes écoles suisses
www.swissuniversities.ch
- Conférence des recteurs des hautes écoles suisses – Offre d'études
www.studyprogrammes.ch
- Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière
www.orientation.ch



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

www.mesr.gouvernement.lu

www.mengstudien.lu



Édition 2023/2024